

Université Paris 13 – Villetaneuse

Licence AES 1^{ère} année

<p>INTRODUCTION À LA SOCIOLOGIE</p> <p>SUPPORT DE COURS</p>

Enseignante : Anne Revillard

Université Paris 13 – Villetaneuse
Licence AES 1^{ère} année
Enseignante : Anne Revillard

INTRODUCTION À LA SOCIOLOGIE

Ce cours vise un double objectif : une familiarisation avec la démarche sociologique, sous ses aspects à la fois méthodologiques et théoriques, et l'acquisition, à partir de cette démarche, de repères empiriques et analytiques concernant quelques grands enjeux des sociétés contemporaines. Le cours est organisé en trois parties : une partie d'introduction générale à la discipline (présentation de la démarche, aperçu des grands auteurs et grands courants sociologiques), une partie consacrée à quelques questionnements de sociologie générale (autour des concepts de culture, socialisation et identités, normes et déviations, et stratification sociale), et une troisième partie présentant deux sociologies spécialisées (sociologie de l'école et sociologie urbaine).

I. PLAN GÉNÉRAL DU COURS

Partie 1 : Qu'est-ce que la sociologie ?

Chapitre 1 : La sociologie, une démarche d'analyse scientifique du social

Chapitre 2 : Grands auteurs et grands courants (1) – La naissance de la sociologie

Chapitre 3 : Grands auteurs et grands courants (2) – Les grands courants de la sociologie moderne

Partie 2 : Quelques questionnements sociologiques transversaux

Chapitre 4 : Cultures, socialisation et identités

Chapitre 5 : Contrôle social, normes et déviance

Chapitre 6 : Stratification sociale et inégalités

Partie 3 : Deux exemples de thèmes sociologiques

Chapitre 7 : Sociologie de l'école

Chapitre 8 : Sociologie urbaine

Conclusion

II. ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

1- Introduction générale à la sociologie :

Ne sont listés ici que quelques manuels généralistes. Des orientations bibliographiques plus spécifiques seront données pour chaque chapitre.

BARBUSSE, B. et GLAYMANN, D. (2004). *Introduction à la sociologie*, Vanves: Foucher.

BERTHELOT, J.-M. (2005). *La construction de la sociologie*, Paris: Presses universitaires de France.

BOUDON, R., BESNARD, P., CHERKAOUI, M., et LÉCUYER, B.-P.(dir.) (2005). *Dictionnaire de sociologie*, Paris: Larousse.

DURAND, J.-P. et WEIL, R. (2006). *Sociologie contemporaine*, Paris: Vigot.

FERRÉOL, G. et NORECK, J.-P. (2007). *Introduction à la sociologie*, Paris: Armand Colin.

FLEUTÔT, D., BARBUSSE, B., GLAYMANN, D., LETESSIER, J.-Y., et MADELAINE, P. (2006). *Sociologie: analyses contemporaines*, Vanves: Foucher.

RIUTORT, P. (1996). *Premières leçons de sociologie*, Paris: Presses universitaires de France.

Reuves : *Sciences humaines, Problèmes politiques et sociaux*

2- Pour vous familiariser avec la lecture de textes sociologiques, vous pouvez consulter les **revues** suivantes :

Actes de la recherche en sciences sociales

Ethnologie française

Genèses

Revue française de sociologie

SociologieS

Sociologies pratiques

Terrains & travaux

Les anciens numéros de ces revues sont disponibles en libre accès sur les portails de revues :

CAIRN : <http://www.cairn.info/>

Persée : <http://www.persee.fr/>

+ cf conseils de lecture donnés au fil du cours.

III. QUELQUES SITES INTERNET UTILES EN SOCIOLOGIE

Ouvrages classiques de la sociologie disponibles en texte intégral (format .doc ou .pdf) :

« Les classiques des sciences sociales », Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
<http://classiques.uqac.ca/>

Données statistiques :

INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) : <http://www.insee.fr/>

INED (Institut national d'études démographiques) : <http://www.ined.fr>

Documentation sur des thèmes particuliers (actualité, évolutions sociales...) :

La Documentation Française : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

Conseil économique et social : <http://www.conseil-economique-et-social.fr/>

Revue Sciences Humaines : <http://www.scienceshumaines.com/>

Portails de revues francophones en sciences sociales :

CAIRN : <http://www.cairn.info/>

Persée : <http://www.persee.fr/>

Erudit : <http://www.erudit.org/>

Revue.org : <http://www.revues.org/>

Université Paris 13 – Villetaneuse
Licence AES 1^{ère} année
Introduction à la sociologie
Enseignante : Anne Revillard

PARTIE 1 : QU'EST-CE QUE LA SOCIOLOGIE ?

**CHAPITRE 1 : LA SOCIOLOGIE, UNE DÉMARCHE D'ANALYSE
SCIENTIFIQUE DU SOCIAL**

I. PLAN DU CHAPITRE

I. Diversité des objets, spécificité de la démarche

- A. Une pluralité d'objets et de questionnements**
- B. Un regard spécifique**

II. Une démarche d'analyse scientifique du social

- A. Quelques définitions de la sociologie**
- B. Une démarche scientifique**
- C. La production de connaissances empiriques**
 - 1) *Des données chiffrées*
 - a) Les types de données
 - b) La représentation des données : cf annexe 1
 - 2) *Des matériaux qualitatifs*: cf annexe 2
 - a) Transcriptions d'entretiens
 - b) Descriptions
 - c) Plans, photos, vidéos...

D. Une ambition théorique

- 1) *Explication et compréhension des phénomènes sociaux* : cf annexe 10

- 2) *Les outils de la montée en généralité : théories, concepts, modèles*

III. Le métier de sociologue : des résultats à la pratique de recherche

A. Les méthodes quantitatives

- 1) *Le questionnaire : définition générale*
- 2) *Type de questions : cf annexe 3*
- 3) *Objectifs*
 - a) Dénombrement, fourniture d'informations chiffrées sur la société
 - b) Proposition d'explications des phénomènes sociaux à partir de la mise en relation de ces données chiffrées
- 4) *L'élaboration d'un questionnaire*
 - a) La définition d'un échantillon
 - b) La conception des questions
 - c) Les modalités d'administration
- 5) *Intérêts et limites du questionnaire*

B. Les méthodes qualitatives

- 1) *Présentation générale*
- 2) *L'entretien*
 - a) Définition générale et exemple : cf annexe 2.A.
 - b) Notion de directivité d'un entretien
 - c) Objectifs de l'entretien et affinité avec une démarche de sociologie compréhensive : cf annexe 4
 - d) Un travail en plusieurs étapes : cf annexe 5
 - e) Bilan : le questionnaire et l'entretien, deux démarches d'enquête distinctes : cf annexe 6
- 3) *L'observation*
 - a) Définition générale et exemples cf annexe 2.B et annexes 8 et 9
 - b) Objectifs et intérêt de l'observation
 - c) Une pratique réfléchie : cf annexe 7
 - d) L'importance de l'écriture (grille d'observation, journal de terrain)
- 4) *Méthodes quantitatives et qualitatives : distinction et complémentarité*

C. Comment produit-on des théories ?

- 1) *La démarche hypothético-déductive*
- 2) *La démarche inductive*
- 3) *Un va-et-vient entre terrain et théorie*

II. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARBORIO, A.-M. et FOURNIER, P. (1999). *L'enquête et ses méthodes: l'observation directe*, Paris: Nathan - 128.

BARBUSSE, B. et GLAYMANN, D. (2004). *Introduction à la sociologie*, Vanves: Foucher.

BEAUD, S. et PIALOUX, M. (2005). *Retour à la condition ouvrière*, Paris: 10/18.

BEAUD, S. et WEBER, F. (1998). *Guide de l'enquête de terrain*, Paris: La Découverte.

BEAUD, S., CONFAVREUX, J., et LINDGAARD, J. (2006). *La France invisible*, Paris: La Découverte.

BECKER, H.S. (1985). *Outsiders: études de sociologie de la déviance*, Paris: A.-M. Métailié.

BECKER, H.S. (1986). "Biographie et mosaïque scientifique." *Actes de la recherche en sciences sociales*, n.62/63, p. 105-110.

BECKER, H.S. (2002). *Les ficelles du métier*, Paris: La Découverte.

BERNARD DE RAYMOND, A. (2003). "Le marché aux fruits et légumes de Rungis (entretien)." *terrains & travaux*, n.4, p. 82-110.

BERTHELOT, J.-M. (2005). *La construction de la sociologie*, Paris: Presses universitaires de France.

BLANCHET, A. et GOTMAN, A. (1992). *L'enquête et ses méthodes: l'entretien*, Paris: Nathan - 128.

BOLTANSKI, L. (1982). *Les cadres: la formation d'un groupe social*, Paris: Editions de Minuit.

BOUDON, R., BESNARD, P., CHERKAOUI, M., et LÉCUYER, B.-P.(dir.) (2005). *Dictionnaire de sociologie*, Paris: Larousse.

BOURDIEU, P.(dir.) (1993). *La misère du monde*, Paris: Seuil.

BOURGOIS, P. (2001). *En quête de respect. Le crack à New York*, Paris: Seuil - Liber.

BOZON, M. et HERAN, F. (2006). *La formation du couple: textes essentiels pour la sociologie de la famille*, Paris: Découverte.

DE SINGLY, F. (1992). *L'enquête et ses méthodes: le questionnaire*, Paris: Nathan.

DESROSIÈRES, A. (1998). "L'opposition entre deux formes d'enquête: monographie et statistique." p. 1-9 in *Justesse et justice dans le travail*, sd BOLTANSKI, L. et THÉVENOT, L. Paris: PUF.

DURKHEIM, E. (2007 [1895]). *Les règles de la méthode sociologique*, Paris: PUF/Quadrige.

FOOTE WHYTE, W. (1996). *Street corner society*, Paris: La Découverte.

FOURNIER, P. (2001). "Attention dangers! Enquête sur le travail dans le nucléaire." *Ethnologie française*, vol.37, n.2, p. 69-80.

- GIRARD, A. (1964). *Le choix du conjoint*, Paris: Presses universitaires de France.
- HUGHES, E.C. (1996). "La place du travail de terrain dans les sciences sociales." p. 267-279 in *Le regard sociologique*, sd HUGHES, E.C. Paris: Editions de l'EHESS.**
- JASPARD, M. et EQUIPE ENVEFF. (2001). "Nommer et compter les violences envers les femmes: une première enquête nationale en France." *Population et sociétés*, n.364.
- KAUFMANN, J.-C. (1996). *L'entretien compréhensif*, Paris: Nathan - 128.**
- KAUFMANN, J.-C. (2001). *Corps de femmes, regards d'hommes: sociologie des seins nus*, Paris: Pocket.
- MARRY, C. (2004). *Les femmes ingénieurs: une révolution respectueuse*, Paris: Belin.
- MARUANI, M. (2006). *Travail et emploi des femmes*, Paris: La Découverte/Repères.
- MERTON, R.K. (1965). *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris: Plon.
- MICHELAT, G. (1975). "Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie." *Revue française sociologie*, vol.16.
- PENEFF, J. (1992). *L'hôpital en urgence*, Paris: Métailié.
- PERETZ, H. (1998). *Les méthodes en sociologie: l'observation*, Paris: La Découverte - Repères.**
- RIUTORT, P. (1996). *Premières leçons de sociologie*, Paris: Presses universitaires de France.**
- SAINSAULIEU, R. (1977). *L'identité au travail*, Paris: Presses de la FNSP.
- STOUFFER, S.A. (1949). *The American soldier*, Princeton: Princeton University Press.
- STRAUSS, A. et CORBIN, J. (2003). "L'analyse de données selon la *grounded theory*. Procédures de codage et critères d'évaluation." p. 363-379 in *L'enquête de terrain*, sd CEFAÏ, D. Paris: La Découverte.
- WEBER, M. (1992 [1904]). *Essais sur la théorie de la science*, Paris: Plon - Agora Pocket.
- WEBER, M. (1997 [1971]). *Economie et société.*, Paris: Plon.**

III. RÉSUMÉ DU CHAPITRE

Par-delà la diversité de ses objets et des questionnements qui la guident, la sociologie peut se définir comme une démarche d'analyse scientifique du social. En tant que science, la sociologie se caractérise par une aspiration à l'objectivité, et par la mise à l'écart des jugements de valeur sur les objets qu'elle se donne. Le savoir scientifique produit par la sociologie consiste en deux choses : des connaissances empiriques, et des analyses, des savoirs à dimension plus théorique. On peut distinguer deux grands types de connaissances empiriques ainsi fournies : d'une part des données chiffrées sur la société (par exemple, taux de nuptialité, répartition de la population active selon les différentes catégories socioprofessionnelles) ; d'autre part des données à teneur plus « qualitative » : entretiens, descriptions de lieux ou d'activités particulières... Outre la production de données, la sociologie est dotée d'une ambition théorique ; elle est porteuse d'une ambition de compréhension et d'explication du social. La montée en généralité peut se faire à partir de concepts, modèles, théories.

L'inscription de la sociologie dans le domaine des sciences implique par ailleurs le recours à des méthodes systématiques d'investigation empirique. On distingue deux grands types de méthodes, qui correspondent aux deux grands types de données précédemment décrits : les méthodes quantitatives et les méthodes qualitatives. Le questionnaire est la principale méthode de collecte des données dans une perspective quantitative. Du côté des méthodes qualitatives, les principales méthodes utilisées sont l'entretien et l'observation directe. On parle souvent de façon générique d'« enquête de terrain » pour désigner l'usage de ces méthodes qualitatives. Souvent présentées comme antagoniques, méthodes quantitatives et méthodes qualitatives sont en réalité complémentaires dans le travail de recherche. Elles permettent de produire des types de données différents, et de répondre à des questions différentes : mise en relation de données chiffrées à un niveau macro en vue d'expliquer des faits sociaux d'un côté, compréhension plus fine des pratiques, des processus, des trajectoires et des représentations des acteurs de l'autre.

IV. LES NOTIONS CLÉS

A. Le vocabulaire des méthodes quantitatives¹

Questionnaire : Série de questions prédéfinies, sur un thème particulier, que l'on pose à un grand nombre de personnes. Cette méthode permet de produire des données chiffrées sur le phénomène étudié, et d'en proposer une explication à partir de la mise en relation de ces données. Les questions sont standardisées : ce sont les mêmes questions que l'on pose, dans le même ordre, à toutes les personnes interrogées. Elles peuvent porter sur des renseignements factuels simples (âge, catégorie professionnelle, etc.), sur les pratiques, ou encore sur les représentations, valeurs, croyances des personnes interrogées. Il s'agit le plus souvent de questions fermées.

Corrélation : Relation particulière observée entre deux variables, qui peut être positive ou négative. Une corrélation est positive quand les deux variables évoluent dans le même sens (quand l'une augmente, l'autre augmente) ; elle est négative quand les deux variables évoluent en sens opposé (quand l'une augmente, l'autre diminue). L'existence d'une corrélation peut suggérer l'existence d'un lien de causalité entre les variables, mais la corrélation n'est pas nécessairement synonyme de causalité.

Variable dépendante/indépendante : Une variable dépendante est une variable que l'on cherche à expliquer, et qui correspond en général au thème de l'enquête (ex. le vote, les pratiques vestimentaires, les loisirs...). Une variable indépendante est une variable explicative, dont on montre qu'elle explique l'évolution de la variable dépendante. En sociologie, les variables indépendantes correspondent souvent à des caractéristiques sociales des individus : sexe, âge, catégorie professionnelle...

Echantillon : sur une population donnée concernée par le thème d'une enquête (ex. tous les électeurs), l'échantillon correspond à la partie de la population sur laquelle va effectivement porter l'enquête (ex 1000 électeurs). L'échantillonnage désigne la procédure par laquelle on constitue l'échantillon à partir de la population de référence. Il peut être aléatoire (on choisit des personnes au hasard parmi la liste de celles composant la population), ou suivre la méthode des quotas, selon laquelle on construit un échantillon représentatif de la population étudiée selon un certain nombre de caractéristiques (sexe, âge, catégorie professionnelle, lieu de résidence...).

Questions fermées/ouvertes : Les questions ouvertes sont des questions auxquelles la personne peut répondre de façon totalement libre. Les questions fermées sont des questions pour lesquelles l'enquêteur propose à la personne interrogée une liste de réponses préformulées, entre lesquelles la personne doit choisir. Les questions ouvertes permettent

¹ Sources utilisées : BARBUSSE, B. et GLAYMANN, D. (2004). *Introduction à la sociologie*, Vanves: Foucher ; DE SINGLY, F. (1992). *L'enquête et ses méthodes: le questionnaire*, Paris: Nathan.

d'obtenir des réponses plus spontanées, plus riches et plus développées ; par contre, elles sont difficiles à exploiter dans l'optique d'un traitement quantitatif. Les questions fermées, qui permettent plus facilement une exploitation quantitative, ont le défaut d'empêcher à la personne interviewée de donner sa réponse spontanée, et de lui proposer des options de réponses qui ne correspondent pas nécessairement à sa situation, auxquelles elle n'aurait pas nécessairement pensé spontanément.

B. Le vocabulaire des méthodes qualitatives

Terrain : « Mon terrain, c'est... » : le terrain correspond à l'objet d'étude que se donne le chercheur, envisagé dans sa dimension strictement empirique (non problématisé). Cette expression s'emploie surtout dans le cadre d'enquêtes qualitatives. « Faire du terrain », « être sur le terrain », désignent les moments où le chercheur est en contact direct avec son objet d'étude (il est en train de faire des observations ou un entretien).

ENTRETIEN

Entretien (sociologique) : un entretien sociologique est une interaction verbale entre le chercheur et une personne sollicitée par lui, dans l'objectif explicite d'une étude sociologique, sur un thème précis en relation avec cette étude. A la différence du questionnaire, les questions posées par le chercheur sont des questions ouvertes, qui attendent des réponses libres et assez développées de la part de la personne interviewée.

Grille (ou guide) d'entretien La grille d'entretien est la liste des questions que le chercheur souhaite poser en entretien, ordonnées autour de quelques grands thèmes (entre 3 et 5 en général pour un entretien semi-directif). Cf exemple en annexe 5.

Directivité d'un entretien : désigne le degré auquel le sociologue impose son rythme à l'entretien. On distingue ainsi trois niveaux de directivité : l'entretien directif, l'entretien non directif, et l'entretien semi-directif :

- Dans un **entretien directif**, l'enquêteur conduit l'entretien à partir d'une grille standardisée (identique pour toutes les personnes interviewées, et avec un ordre des questions à respecter). La différence avec le questionnaire utilisé dans une enquête quantitative réside dans le fait que les questions sont ouvertes, cependant les réponses attendues sont courtes.
- Dans un **entretien non directif**, l'enquêteur intervient très peu. Il indique un thème général, que l'enquêté choisit d'explorer à sa guise.
- Dans un **entretien semi-directif**, l'enquêteur prépare une grille d'entretien (liste de questions à poser) adaptée à son interviewé, mais ne suit pas nécessairement dans l'entretien l'ordre prévu de ses questions. En effet, ses questions doivent s'inscrire dans le fil discursif de l'interviewé, qui est laissé libre de structurer lui-même sa pensée. L'enquêteur pourra être amené à poser, en fonction du discours de l'enquêté, des questions non prévues initialement, et/ou à ne pas poser certaines questions initialement envisagées. L'entretien semi-directif est le plus utilisé en sociologie.

OBSERVATION

Observation : méthode d'enquête par laquelle le chercheur observe directement, par sa présence sur le « terrain », les phénomènes sociaux qu'il cherche à étudier. Les observations peuvent être ponctuelles, par exemple lorsqu'elles correspondent à l'observation d'un événement précis (ex. une manifestation, une fête, un stade pendant un match de foot). Elles peuvent aussi être de longue durée, et impliquent alors un engagement plus conséquent de la part du chercheur, qui s'installe de façon durable sur son lieu d'observation (ex. enquête de plusieurs années sur un quartier particulier).

Grille (ou guide) d'observation : la grille d'observation est constituée d'une liste d'items que le sociologue se fixe d'observer de façon systématique sur son terrain. Il se donnera en général une première grille très large, qui l'aidera à être attentif à tous les aspects de son terrain, avant de recentrer ses observations sur un aspect particulier, en lien avec une question sociologique particulière. En résultera une nouvelle grille d'observation plus restreinte, mais permettant des observations plus systématiques. Cf exemple en annexe 6.

Journal de terrain : issu de la tradition anthropologique, le journal de terrain est un support essentiel de la collecte des données et de la réflexion du chercheur. Ce journal constitue la trace principale du travail d'enquête. C'est là que le chercheur consigne les données collectées à l'issue de chaque séance d'observation. Aux données s'ajoutent des réflexions méthodologiques, des pistes d'analyse sociologique, et des réflexions plus subjectives du chercheur sur son rapport au terrain (auto-analyse).

Statut de l'observateur : on désigne par statut de l'observateur la manière dont l'enquêteur se présente et se comporte sur le terrain, et/ou la manière dont il est perçu par les enquêtés (les deux ne coïncidant pas nécessairement). Deux éléments essentiels permettent de caractériser le statut d'un observateur sur un terrain particulier :

- Le choix d'une observation **à découvert** (on se présente en tant que sociologue faisant une étude sociologique) ou **incognito** (on ne révèle pas aux enquêtés le fait qu'on est en train de faire une étude sociologique sur ce terrain).
- Le degré et les modalités de **participation** : dans **l'observation participante**, l'enquêteur participe activement à la situation qu'il observe, en adoptant un rôle préexistant dans cette situation : par exemple, se faire embaucher comme stagiaire ou salarié dans un milieu professionnel donné, pour observer ce dernier. L'autre possibilité consiste à faire une observation plus en retrait, en restant un peu à l'écart de la situation observée (ex : quand on observe un entraînement sportif, rester sur le banc de touche plutôt que de participer à l'entraînement comme les autres membres du club).

V. ANNEXES

Annexe 1 : La représentation des données quantitatives

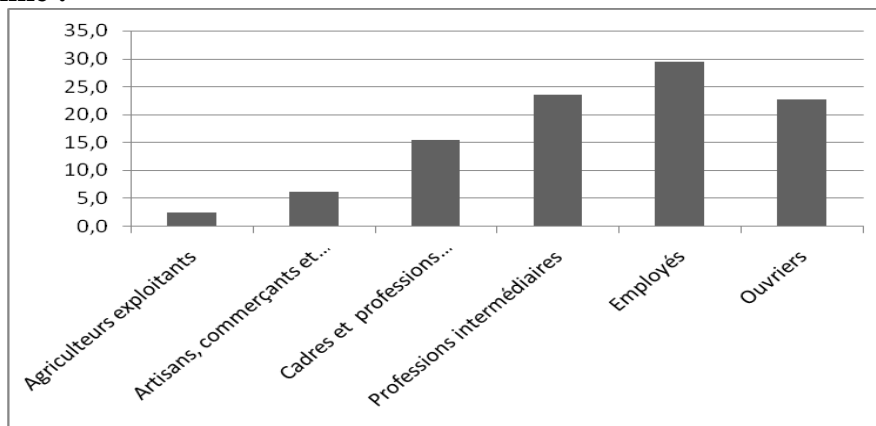
1- Représentation à un instant donné : exemple de la répartition de la population active selon les catégories socioprofessionnelles en 2006

- Tableau :

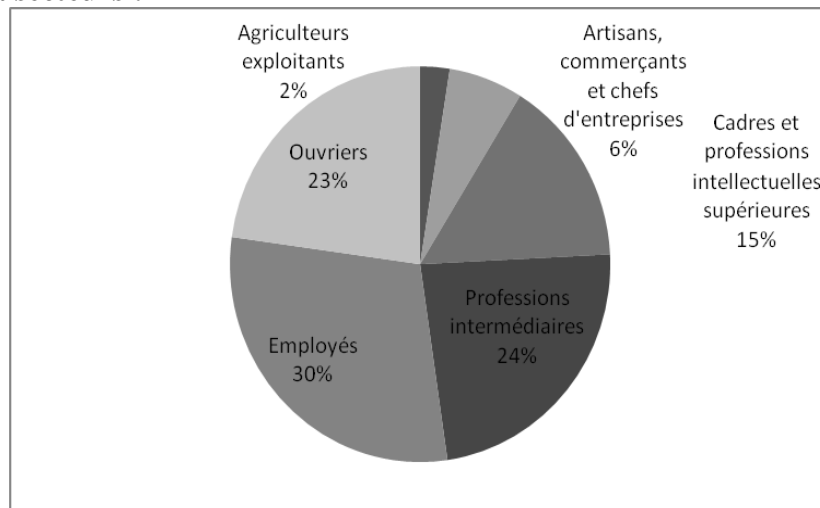
Catégorie socioprofessionnelle	%
Agriculteurs exploitants	2,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	6,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	15,4
Professions intermédiaires	23,5
Employés	29,5
Ouvriers	22,8
Catégorie socioprofessionnelle indéterminée	0,0
Ensemble	100,0

(INSEE)

- Histogramme :



- Graphique à secteurs :



2 - Représentation d'une évolution dans le temps : exemple de l'évolution du taux d'activité des femmes selon le nombre d'enfants entre 1954 et 1982

- Tableau

Nombre d'enfants de 0 à 16 ans	Taux d'activité des femmes (%)			
	1954	1962	1975	1982
Un enfant	36,2	39,3	56	66,1
Deux enfants	24,7	25,6	41,2	57,7
Trois enfants ou plus	18,9	16,1	22,9	30,9

Source : d'après Courson J.-P. et de Saboulin M., « Ménages et familles: vers de nouveaux modes de vie? », *Economie et statistique*, n.175, 1985, p.13.

- Graphique en courbe



Annexe 2 : Exemples de matériaux qualitatifs

Annexe 2.A. Un extrait de transcription d'entretien

Exemple d'un entretien réalisé par le sociologue Antoine Bernard de Raymond dans le cadre d'une enquête sur le MIN (Marché d'intérêt national) de Rungis. La personne interviewée co-dirige deux sociétés de gros en fruits et légumes. Dans l'extrait suivant, situé au début de l'entretien, l'interviewé raconte sa trajectoire professionnelle.

« – Si vous le voulez bien, j'aimerais qu'on commence par votre parcours et l'histoire de l'entreprise.

– Alors l'entreprise, c'est une entreprise d'origine familiale, qui a été créée par mes parents, en 1954, dans laquelle je suis rentré en 1968, et que je n'ai pas quittée depuis. Donc j'ai travaillé pendant 16 ans avec mon père, et pendant un peu plus longtemps avec ma mère – puisque mon père est décédé un peu prématurément à mon gré – et je dirige [l'entreprise] tout seul depuis 15 ans. En termes de formation, je n'ai pas de formation particulière, j'ai toujours été dans le commerce, puisque mes parents étaient commerçants et que lycéen j'avais déjà une activité commerciale avec eux pendant les vacances. J'ai un bac philo, c'est pas spécialement adapté [*il rit*], mais on va dire que ça donne une ouverture d'esprit. J'ai par contre développé l'apprentissage des langues, je parle espagnol, italien et anglais – les deux premières langues couramment. [...] Ma première action dans l'entreprise ça a été de développer l'importation, l'importation directe, puisque mes parents travaillaient déjà des produits d'importation mais à travers des importateurs. C'était quand je suis venu travailler avec eux, d'un commun accord, mais surtout on m'a dit : « Ton développement, notre développement avec toi, devrait se faire sur l'importation ». Donc je suis allé faire un stage en Espagne, et puis j'ai attaqué le marché espagnol en tant que fournisseur, et puis après l'Italie, deux pays avec lesquels on travaille beaucoup, que je connais bien, et, à vouloir travailler avec ces pays j'ai pensé que c'était mieux de connaître leur langue pour mieux comprendre leur culture, leurs comportements. Voilà pour les origines, donc je ne sais pas si vous voulez en savoir plus ».

Source : BERNARD DE RAYMOND, A. (2003). "Le marché aux fruits et légumes de Rungis (entretien)." *terrains & travaux*, n.4, p. 91.

Annexe 2.B. Un extrait de journal de terrain

Exemples de notes d'observation prises par le sociologue Pierre Fournier lors d'une enquête par observation participante dans l'industrie nucléaire. Dans le passage suivant, le sociologue décrit la préparation d'une équipe qui doit intervenir pour une réparation dans une « zone active » :

« [...] On descend. Toute l'équipe est "sur le pont" : qui à s'occuper des narguilés, en tout cas des raccords fixés sur le masque et sur la tenue en vinyle ainsi que des tuyaux (Georges), qui des tenues (Marc a demandé une CRC pour lui, Georges et Véronique vont chercher des tenues en vinyle normales pour Christian et moi), qui à penser aux gants (Véronique), qui à

nous couper des morceaux de Scotch large pour fixer les gants superposés aux différentes tenues de façon à pouvoir quitter une paire sans les quitter toutes (Eric), qui à surveiller la manière complexe de s'habiller (Eric et Georges) : une première paire de gants et de surbottes sur la tenue universelle, une combinaison rouge en tissu d'une seule pièce par-dessus, une nouvelle paire de gants et de surbottes sur cette combinaison, le survêtement en vinyle. [...] J'ai droit à un dosimètre-alarme. Ce qui laisse entendre que cette intervention n'exclut pas des irradiations importantes en plus des risques de contamination qui nous obligent à employer un survêtement en vinyle. Je le mets dans ma poche de poitrine, à côté du stylo-dosimètre.

» La première paire de gants est légère, en latex ; je la scotche à ma tenue blanche. Christian l'a scotchée à la combinaison rouge contrairement aux consignes données par le [service de protection contre les radiations] dans le cadre du stage de formation initiale à la radioprotection. Je le lui fais remarquer. Il dit qu'il préfère comme cela. Personne ne relève[...] ».

Source : FOURNIER, P. (2001). "Attention dangers! Enquête sur le travail dans le nucléaire." *Ethnologie française*, vol.37, n.2, p. 74.

- Une photographie



1. Habillage avant l'entrée en zone active (DR, cliché tiré du documentaire *Condamné à réussir*, repris dans *Dossier électronucléaire* [CFDT de l'électronucléaire, 1980 : 292])

Source : FOURNIER, P. (2001). "Attention dangers! Enquête sur le travail dans le nucléaire." *Ethnologie française*, vol.37, n.2, p. 72.

Annexe 3 : Exemple de questionnaire (enquête sur le vêtement)

<p>1- Etes-vous :</p> <p><input type="checkbox"/> Un homme</p> <p><input type="checkbox"/> Une femme</p> <p>2-Votre âge est de :</p> <p><input type="checkbox"/> Moins de 15 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 16-24 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 25-34 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 35-44 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 45-54 ans</p> <p><input type="checkbox"/> plus de 55 ans</p> <p>3-De laquelle des catégories suivantes se rapproche le plus votre situation professionnelle ?</p> <p><input type="checkbox"/> Etudiant</p> <p><input type="checkbox"/> Agriculteur exploitant</p> <p><input type="checkbox"/> Artisan</p> <p><input type="checkbox"/> Cadre</p> <p><input type="checkbox"/> Profession intermédiaire</p> <p><input type="checkbox"/> Employé</p> <p><input type="checkbox"/> Ouvrier</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p>	<p>4- A quelle fréquence faites-vous des achats vestimentaires ?</p> <p><input type="checkbox"/> Plus d'une fois par semaine</p> <p><input type="checkbox"/> Entre une et quatre fois par mois</p> <p><input type="checkbox"/> Entre trois fois par an et une fois par mois</p> <p><input type="checkbox"/> Moins de trois fois par an</p> <p>5- Combien dépensez-vous par mois, en moyenne, pour vos achats de vêtements ?</p> <p><input type="checkbox"/> Moins de 50 euros</p> <p><input type="checkbox"/> 50-150 euros</p> <p><input type="checkbox"/> 150-300 euros</p> <p><input type="checkbox"/> Plus de 300 euros</p> <p>6- Suivre la mode est quelque chose d'important pour vous :</p> <p><input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord</p> <p><input type="checkbox"/> Plutôt d'accord</p> <p><input type="checkbox"/> Plutôt pas d'accord</p> <p><input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord</p>
--	--

Annexe 4 : Entretien et démarche compréhensive

« Le recours à l'entretien non directif [...] a pour but de pallier certaines contraintes des enquêtes par questionnaire à questions fermées représentant le pôle extrême de la directivité. En effet, dans un entretien par questionnaire, il y a structuration complète du champ proposé à l'enquêté, celui-ci ne peut répondre qu'aux questions qui lui sont proposées, par des termes formulés par le chercheur [...] Plus précisément, l'enquêté se pose peut-être des questions dans des termes tout à fait différents de ce qu'imagine le chercheur. De plus, les réponses qui lui sont imposées ne correspondent peut-être pas à la formulation qu'aurait choisie l'enquêté ; mais ce qui est plus grave, ces réponses ne correspondent peut-être pas à la dimension même qui aurait une signification pour lui. »

(Extrait de MICHELAT, G. (1975). "Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie." *Revue française de sociologie*, vol.16, p.230).

Annexe 5 : Exemple de grille d'entretien (enquête sur le vêtement)

Thèmes	Questions
Amorce	Peux-tu me décrire les vêtements que tu portes aujourd'hui, en me racontant un peu leur histoire ? (d'où ils viennent (cadeau, achat), quand tu les as eus/achetés, dans quelles circonstances...)
a) L'achat de vêtement	
Fréquence des achats vestimentaires	C'était quand la dernière fois que tu as acheté un vêtement ? Est-ce que d'habitude tu achètes plus/moins fréquemment ?
Modalité des achats : quels magasins, quels critères d'achat, combien de temps passé à chaque séance d'achat?	Raconte moi la dernière fois que tu as acheté un vêtement : qu'est-ce que c'était ? Comment tu l'as choisi ? Quels étaient les critères de choix (prix, qualité, marque...)? Achat seule ou en groupe ? En quoi est-ce que ça joue, le fait d'être à plusieurs pour faire des achats ? (aller dans des magasins où on ne serait pas allée, aide à choisir ?) Comment s'est passé l'achat : plusieurs magasins ? Comment ça se passe dans le magasin, comment tu te sens ?
Le shopping = loisir ou contrainte?	Aimes-tu aller acheter des vêtements ? Est-ce que tu attends d'en avoir vraiment besoin, ou est-ce que tu aimes faire du shopping pour le plaisir ?
Part des dépenses vestimentaires dans le budget	Le prix, est-ce que ça rentre en compte ? En dehors des vêtements que tu achètes, arrive-t-il qu'on te donne ou qu'on t'offre des vêtements ? Qui ? Est-il arrivé qu'on t'offre un habit que tu as décidé de ne pas porter ?
Style vestimentaire vers lequel on se projette	Si tu le pouvais financièrement, y a-t-il des vêtements que tu aurais particulièrement envie d'acheter ?
b) Les pratiques vestimentaires (comment on s'habille)	
Style vestimentaire général	Quels sont tes vêtements préférés ? Pourquoi ? / Dans quels vêtements te sens-tu le mieux ? Comment caractériserais-tu ta manière de t'habiller ?
Variations de l'habillement en fonction des mondes sociaux dans lesquels on évolue : professionnel, sorties, rencontres familiales, etc.	Y a-t-il des circonstances particulières dans lesquelles tu t'habilles différemment de d'habitude ? Comment t'habilles-tu pour aller travailler ? Y a-t-il des contraintes particulières en matière vestimentaire dans ton travail ? Te changes-tu quand tu sors avec des amis ?
Sens attribué au vêtement	Est-ce que c'est quelque chose d'important pour toi, la manière dont tu t'habilles ? Qu'est-ce que tu aimerais que les gens pensent de toi en voyant ta manière de t'habiller ?
c) La « carrière » vestimentaire	
Continuité ou rupture par rapport au milieu social d'origine	Te souviens-tu de la première fois où tu t'es achetée un vêtement sans tes parents, en le choisissant toi-même ? Comment ça s'est passé ? Quelles ont été les réactions de tes parents ? Tes parents, et/ou les gens de ta famille, t'ont-ils déjà fait des réflexions sur ta manière de t'habiller? Qu'est-ce qu'ils en pensent ? Style vestimentaire différent des frères et sœurs ?
Changement de style vestimentaire au fil de la vie	Au cours de ta vie, as-tu changé de manière de t'habiller ? Dans quelles circonstances ? (ex. passage de la vie universitaire à la vie professionnelle, etc.)

Annexe 6 : Le questionnaire et l'entretien, deux démarches d'enquête distinctes

	Questionnaire	Entretien semi-directif
Démarche générale	Etude d'un petit nombre de variables sur un grand échantillon	Etude approfondie, sur un petit échantillon, de toutes les dimensions du phénomène social qu'on étudie
Taille de l'échantillon (nombre de personnes interviewées)	Large échantillon (ex >100)	Petit échantillon (ex. 15-30)
Durée d'administration	Courte (ex. quelques minutes)	Longue (ex. de 30 min. à 3 h)
Type de questions	Fermées (le plus souvent) ; standardisées (identiques pour toutes les personnes interrogées).	Ouvertes ; la grille d'entretien est adaptée à l'interviewée, peut varier d'un interviewé à l'autre.
Ordre dans lequel les questions sont posées	Conforme à l'ordre prévu dans le questionnaire ; l'ordre des questions est le même pour tous les interviewés.	Peut varier par rapport à l'ordre prévu dans la grille d'entretien. Il s'agit d'insérer les questions en respectant le fil discursif de l'interviewé. Par conséquent l'ordre des questions variera selon les interviewés.
« Improvisation », introduction de questions non prévues initialement	Non	Oui
Exploitation	Quantitative : mise en relation de variables quantifiées	Qualitative : reconstitution d'une trajectoire, compréhension de la vision du monde de l'interviewé, analyse du rapport entre pratiques et représentations...
Fondement de la généralisation	Représentativité de l'échantillon	Exemplarité du/des cas étudié(s)

Annexe 7 : Un exemple de grille d'observation

Exemple de grille d'observation générale :

[adapté de la grille générale proposée par Henri Peretz pour l'observation dans une église : H. Peretz (1998), *Les méthodes en sociologie: l'observation*, Paris: La Découverte - Repères, p.84-85]

- Si on étudie un **lieu** : décrire l'environnement du lieu; est-ce un lieu ouvert, public ? l'entrée : libre ou privée ? Sinon, quelles sont les conditions officielles d'entrée ? À quel usage ce lieu est-il dédié ? L'activité qu'on y observe correspond-elle à un usage ponctuel ou habituel de ce lieu ? Quelle est son occupation : est-il très peuplé ou peu (densité) ? Faire un **plan** général du lieu.
- Inventaire des **objets** : à la fois ceux du décor, et noter aussi ceux qui sont mobilisés par les gens ; et quel usage en est fait ?
- Les **personnes** : Combien de personnes sont là ? Noter leur position dans l'espace (faire un plan). Comment viennent-elles ? Pourquoi viennent-elles ? Noter les flux : entrées et sorties (avec si possible des marques temporelles, noter l'heure) ; concernant ces personnes, notez leurs caractéristiques apparentes : sexe, âge, tenue vestimentaire, signes d'appartenance sociale. Existe-t-il des liens d'interconnaissance entre les personnes présentes ? Distinguer « les habitués », éventuellement l'accueil aux nouveaux venus... (si un nouveau est accompagné, y a-t-il des présentations faites ?)
- **L'activité ou les activités** en cours répondent-elles à des règles formelles ? Quelles sont-elles ? Comparer le déroulement effectif de l'activité à ces règles.
- **Qui fait quoi ?** Noter s'il existe une activité centrale (celle qui réunit le plus de monde et/ou qui fait le plus de bruit et/ou vers laquelle les regards sont tournés), des activités secondaires ? Quels sont les rôles remplis par les différentes personnes ? Y a-t-il une division du travail ? Selon quels critères ? Sexe ? Âge ? Origine ? Etc. Si interactions verbales : noter les tours de prise de parole, la durée des interventions, la hauteur et le ton de la voix...

Annexe 8 : Aux origines de l'observation participante : l'enquête ethnographique (Malinowski, 1922)

L'extrait suivant est tiré de l'introduction des Argonautes du Pacifique occidental (1922), ouvrage dans lequel l'anthropologue Bronislaw Malinowski (1884-1942) relate l'enquête ethnographique qu'il a menée entre dans les îles Trobriand (Nouvelle-Guinée) entre 1914 et 1918.

« *Conditions propres au travail ethnographique.* - Elles consistent surtout, nous venons de le dire, à se couper de la société des Blancs et à rester le plus possible en contact étroit avec les indigènes, ce qui ne peut se faire que si l'on parvient à camper dans leurs villages (voir Pl. I et II). [...] Et par ces relations naturelles qui se trouvent ainsi créées, vous apprenez à connaître votre entourage, à vous familiariser avec ses mœurs et ses croyances, cent fois mieux que si vous vous en rapportiez à un informateur rétribué et dont les comptes rendus manquent souvent d'intérêt. Là réside toute la différence entre des apparitions de temps à autre au milieu des indigènes et un contact réel avec eux. Qu'entend par ce dernier terme? Pour l'ethnographe, cela signifie que sa vie au village, qui est d'abord une aventure étrange, quelquefois désagréable, quelquefois terriblement passionnante, suit

bientôt son cours normal en parfait accord avec le voisinage.

Aussitôt que je me fus établi à Omarakana (îles Trobriand), je commençai à participer, à ma façon, à la vie du village, à attendre avec plaisir les réunions ou festivités importantes, à prendre un intérêt personnel aux palabres et aux petits incidents journaliers; lorsque je me levais chaque matin, la journée s'annonçait pour moi plus ou moins semblable à ce qu'elle allait être pour un indigène. Je n'avais qu'à m'arracher à ma moustiquaire pour voir, autour de moi, les gens commencer à s'affairer- à moins qu'ils ne fussent, comme cela arrivait, déjà fort avancés dans leur tâche quotidienne suivant l'heure et aussi la saison, car ils préparent et commencent leur besogne de bonne heure ou plus tardivement, selon que le travail presse ou non. Au cours de ma promenade matinale à travers le village, je pouvais observer les détails intimes de l'existence familiale, de la toilette, de la cuisine, des repas; je pouvais voir les préparatifs pour le travail de la journée, des personnes partant faire leurs courses, ou des groupes d'hommes et de femmes occupés à quelque fabrication. Les querelles, les plaisanteries, les scènes de famille, les incidents souvent sans importance, parfois dramatiques, mais toujours significatifs, formaient l'atmosphère de ma vie de tous les jours, tout autant que de la leur. Parce qu'ils me voyaient tout le temps parmi eux, les indigènes n'étaient plus intrigués, inquiets ou gênés par ma présence; dès lors, je cessais d'être un élément perturbateur dans la vie tribale que j'étudiais, je ne faussais plus tout du fait de mon approche, comme cela se produit toujours quand un nouveau venu se présente dans une communauté de primitifs. En réalité, comme ils savaient que je fourrerais mon nez partout, même là où un indigène bien éduqué ne songerait pas à s'immiscer, ils finissaient par me regarder comme une part et un élément de leur existence, un mal ou un ennui nécessaires, atténués par les distributions de tabac.

Plus tard, dans la journée, tout ce qui se déroulait à proximité n'avait aucune chance d'échapper à mon attention. Les alertes déclenchées au cours de la soirée par l'approche du sorcier, les une ou deux grandes querelles et ruptures vraiment importantes au sein de la communauté, les cas de maladie, les remèdes essayés, les morts, les rites magiques qui doivent être célébrés, pour assister à tous ces événements, je n'avais pas à courir avec la crainte de les manquer, mais ils se présentaient là, sous mes yeux, au seuil de ma porte, si je puis dire ».

Malinowski, B. (1963 [1922]), *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard.

Disponible en ligne sur le site « Les classiques des sciences sociales »,

http://classiques.uqac.ca/classiques/malinowski/les_argonautes/argonautes_intro.html

Annexe 9 : L'observation participante selon Howard Becker (1958)

« L'observateur participant rassemble des données en prenant part à la vie quotidienne du groupe ou de l'organisation qu'il étudie. Il regarde à quelles situations sont confrontées les personnes qu'il fréquente, comment elles s'y comportent, et il discute avec certaines d'entre elles pour connaître leurs interprétations des événements qu'il a observés. En guise d'exemple particulier de technique d'observation, permettez-moi de décrire ce que mes collègues et moi-même avons fait en étudiant une faculté de médecine. Nous avons assisté aux cours des deux premières années et sommes restés avec les étudiants dans les laboratoires où ils passaient le plus clair de leur temps. Nous les avons regardés faire et avons bavardé avec eux à bâtons rompus tandis qu'ils disséquaient des cadavres ou examinaient divers spécimens de pathologie. Nous les avons suivis dans leurs foyers et nous nous y sommes installés pour écouter les récits de leurs expériences de cours. Nous avons aussi accompagné les étudiants en formation clinique, et les avons regardés pendant qu'ils faisaient leur ronde avec des médecins ou examinaient eux-mêmes des patients. Nous avons assisté à leurs groupes de discussion et à leurs oraux. Nous avons mangé à leur table et avons fait des gardes de nuit avec eux. Nous avons suivi les internes et les résidents dans leurs emplois du

temps surchargés d'enseignement et de pratique médicale. Dans chaque service, nous sommes restés pour une période allant d'une semaine à deux mois avec des petits groupes d'étudiants, passant des journées entières en leur compagnie. Ces situations d'observation ont laissé beaucoup de temps à la conversation, que nous avons mis à profit pour interviewer les étudiants de choses passées et à venir, pour en savoir davantage sur leurs parcours et sur leurs aspirations personnelles. [...] L'enquête par observation produit une énorme quantité de descriptions détaillées. Nos dossiers ne contenaient pas moins de cinq mille pages, en simple interligne ».

Becker, Howard S. (2003 [1958]), "Inférence et preuve en observation participante. Fiabilité des données et validité des hypothèses." In *L'enquête de terrain*, sous la direction de Daniel Céfai, Paris: La Découverte, p.350-351.

Annexe 10 : L'importance de l'interprétation dans le travail ethnographique : la « description dense » chez Clifford Geertz

« En anthropologie, du moins en anthropologie sociale, ce que font les praticiens, c'est de l'ethnographie. C'est dans la compréhension de ce qu'est l'ethnographie, ou plus exactement de ce en quoi consiste la pratique ethnographique, que l'on peut commencer à saisir ce qu'est l'analyse anthropologique en tant que forme de connaissance. Ce n'est pas, précisons-le immédiatement, une question de méthode. D'un certain point de vue, celui du manuel, faire de l'ethnographie consiste à établir des rapports, à sélectionner des informateurs, à transcrire des textes, à enregistrer des généalogies, à cartographier des terrains, à tenir un journal et ainsi de suite. Mais ce ne sont pas ces choses, ces techniques et ces procédures bien établies qui définissent l'entreprise. Ce qui la définit, c'est le genre d'effort intellectuel qu'elle incarne : une incursion élaborée, pour emprunter une expression de Gilbert Ryle, dans la « description dense ».

La discussion de Ryle à propos de la « description dense » (*thick description*) se trouve dans deux de ses essais récents [...] qui posent la question générale, comme il l'écrit, de ce que « le penseur » fait. Supposez, dit-il, que deux garçons contractent rapidement les paupières de leur œil droit. Chez l'un, il y a une contraction involontaire ; chez l'autre, un signal de complicité adressé à un ami. Les deux mouvements, en tant que mouvements, sont identiques. Du point de vue d'un appareil photo ou d'une observation « phénoménale » des mouvements pris isolément, on ne peut dire lequel est une contraction et lequel est un clin d'œil, ou encore si les deux ou même l'un des deux est une contraction ou un clin d'œil. Cependant, bien que non photographiable, la différence entre une contraction et un clin d'œil est considérable, comme tout infortuné qui a pris le premier pour le second le sait bien. La personne qui fait un clin d'œil communique, et elle communique en effet d'une manière tout à fait précise et particulière : 1) de façon délibérée, 2) en direction de quelqu'un en particulier, 3) afin de formuler un message précis, 4) en fonction d'un code social établi et 5) sans que les autres personnes présentes s'en aperçoivent. Ainsi que Ryle le fait remarquer, la personne qui contracte la paupière ne fait qu'une chose – contracter sa paupière - , mais celle qui fait un clin d'œil ne fait pas pour autant deux choses – contracter sa paupière et cligner de l'œil. Contracter intentionnellement la paupière, alors qu'il existe un code public qui en fait un signal de conspiration, consiste en un clin d'œil. Un point c'est tout : un brin de comportement, une touche de culture, et voilà un geste ».

GEERTZ, C. (1998 [1973]), « La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture », *Enquête*, n.6, p.73-105 (traduction de l'introduction de GEERTZ, C. (1973), *The interpretation of cultures*) Accessible en ligne : <http://enquete.revues.org/document1443.html>

CHAPITRE 2 : GRANDS AUTEURS ET GRANDS COURANTS (1)

– LA NAISSANCE DE LA SOCIOLOGIE

I. Contexte et précurseurs

A. La sociologie, fille des révolutions ?

- 1) *La Révolution française et la remise en cause de l'ordre social traditionnel*
- 2) *Les effets de la révolution industrielle*
- 3) *Le développement de « l'enquête sociale » : l'exemple de Le Play*

B. Trois précurseurs

- 1) *Alexis de Tocqueville (1805-1859)*
- 2) *Karl Marx (1818-1883)*
- 3) *Auguste Comte (1798-1857)*

II. La fondation de la sociologie

A. Emile Durkheim (1858-1917)

- 1) *Une vie consacrée à l'institutionnalisation de la sociologie*
- 2) *La sociologie comme science du fait social*
- 3) *Identifier et expliquer un fait social : l'exemple du suicide*
- 4) *Lien social et évolution des sociétés*
- 5) *Bilan : une sociologie holiste*
- 6) *L'école durkheimienne en sociologie*

B. Max Weber (1864-1920)

- 1) *Eléments biographiques*
- 2) *Une sociologie compréhensive de l'activité sociale*
- 3) *Une pensée de la modernité*

C. Aux Etats-Unis, une sociologie plus empirique

- 1) *Un contexte favorable au développement de la sociologie*
- 2) *La ville comme « laboratoire social »*
- 3) *La naissance de l'enquête de terrain*

VI. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Principales références bibliographiques utilisées :

- ARON, R. (1976). *Les étapes de la pensée sociologique: Montesquieu. Comte. Marx. Tocqueville. Durkheim. Pareto. Weber*, Paris: Gallimard.
- BARBUSSE, B. et GLAYMANN, D. (2004). *Introduction à la sociologie*, Vanves: Foucher.**
- BERTHELOT, J.-M. (2005). *La construction de la sociologie*, Paris: Presses universitaires de France.**
- BOUDON, R., BESNARD, P., CHERKAOUI, M., et LÉCUYER, B.-P.(dir.) (2005). *Dictionnaire de sociologie*, Paris: Larousse.
- CHAPOULIE, J.-M. (2001). *La tradition sociologique de Chicago: 1892-1961*, Paris: Éditions du Seuil.
- COENEN-HUTHER, J. (1997). *Tocqueville*, Paris: PUF/Que sais-je?
- COULON, A. (1992). *L'École de Chicago*, Paris: Presses universitaires de France.
- DELAS, J.-P. et MILLY, B. (2005). *Histoire des pensées sociologiques*, Paris: Armand Colin.
- DURAND, J.-P. (1995). *La sociologie de Marx*, Paris: La Découverte/Repères.
- FLEURY, L. (2003). *Max Weber*, Paris: Presses Universitaires de France.
- GRAFMEYER, Y. et JOSEPH, I. (1984). *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris: Aubier.
- LALLEMENT, M. (2006). *Histoire des idées sociologiques. Tome 1: Des origines à Weber*, Paris: Nathan.**
- LALLEMENT, M. (2006). *Histoire des idées sociologiques. Tome 2: De Parsons aux contemporains*, Paris: Nathan.
- MENDRAS, H. et ETIENNE, J. (1996). *Les grands auteurs de la sociologie: Tocqueville, Marx, Durkheim, Weber*, Paris: Hatier/Initial.
- NISBET, R.A. (2005 [1966]). *La tradition sociologique*, Paris: Presses universitaires de France.
- STEINER, P. (1994). *La sociologie de Durkheim*, Paris: La Découverte/Repères.

Références bibliographiques des auteurs présentés :

- ANDERSON, N. (1993 [1923]). *Le hobo. Sociologie du sans-abri*.
- COMTE, A. (1970 [1822]). *Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*, Paris: Aubier.
- COMTE, A. (1998 [1848]). *Discours sur l'ensemble du positivisme*, Paris: Flammarion.
- COMTE, A. (2002 [1844]). *Discours sur l'esprit positif*, Paris: Vrin.
- COMTE, A. (2007 [1830-1842]). *Premier cours de philosophie positive*, Paris: PUF.
- CRESSEY, P.G. (1972 [1932]). *The taxi-dance hall: a sociological study in commercialized recreation and city life*, Montclair, N.J.: Patterson Smith.
- DURKHEIM, E. (2003 [1912]). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris: PUF/Quadrige.
- DURKHEIM, E. (2004 [1897]). *Le suicide*, Paris: PUF/Quadrige.
- DURKHEIM, E. (2007 [1893]). *De la division du travail social*, Paris: PUF/Quadrige.

- DURKHEIM, E. (2007 [1895]). *Les règles de la méthode sociologique*, Paris: PUF/Quadrige.
- LE PLAY, F. (1877). *Les ouvriers européens*, Tours: Mame.
- MARX, K. (1972 [1859]). *Contribution à la critique de l'économie politique*, Paris: Editions sociales.
- MARX, K. (1993 [1867]). *Le capital*, Paris: Flammarion / Champs.
- MARX, K. (2001 [1850]). *Les luttes de classes en France; Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris: La table ronde.
- MARX, K. (2006 [1844]). *Sur la question juive*, Paris: La Fabrique.
- MARX, K. et HEGEL, F. (1973 [1848]). *Manifeste du parti communiste*, Paris: Livre de Poche.
- MEAD, G.H. (2006 [1934]). *L'esprit, le soi et la société*, Paris: Presses universitaires de France.
- PARK, R.E., BURGESS, E.W., et MCKENZIE, R.D. (1925). *The city*, Chicago: University of Chicago Press.
- PARK, R. (1984 [1929]). "La ville comme laboratoire social." p. 167-183 in *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, sd GRAFMEYER, Y. et JOSEPH, I. Paris: Aubier.
- THOMAS, W.I. et ZNANIECKI, F. (1998 [1919]). *Le paysan polonais en Europe et en Amérique: récit de vie d'un migrant, Chicago, 1919*, Paris: Nathan.
- THRASHER, F.M. (1942 [1927]). *The gang: a study of 1,313 gangs in Chicago*, Chicago: University of Chicago Press.
- TOCQUEVILLE, A.D. (1961 [1835]). *De la démocratie en Amérique*, Paris: Gallimard.
- TOCQUEVILLE, A.D. (1967 [1856]). *L'Ancien régime et la Révolution*, Paris: Gallimard.
- WEBER, M. (1992 [1904]). *Essais sur la théorie de la science*, Paris: Plon - Agora Pocket.
- WEBER, M. (1996). *Sociologie des religions*, Paris: Gallimard.
- WEBER, M. (1997 [1971]). *Economie et société.*, Paris: Plon.
- WEBER, M. (2003). *Le savant et le politique*, Paris: La Découverte.
- WEBER, M. (2003). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, suivi d'autres essais*, Paris: Gallimard.
- WIRTH, L. (1980 [1928]). *Le ghetto*, Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.

VII. RÉSUMÉ DU CHAPITRE

La sociologie se met en place au cours et plus nettement à la fin du XIX^{ème} siècle, dans un contexte marqué par l'influence conjointe de deux révolutions, la révolution industrielle et la Révolution française. Ces deux changements majeurs (l'un progressif, l'autre plus brutal) induisent un sentiment de rupture et l'émergence d'un besoin de connaissance du social, que traduit bien le développement de « l'enquête sociale ». Emerge par ailleurs un besoin de comprendre le sens de ces évolutions historiques : ce questionnement sur le sens des évolutions en cours est au cœur des réflexions des trois précurseurs de la sociologie que sont Tocqueville, Marx et Comte.

Ce n'est toutefois qu'à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle que la sociologie se constitue véritablement comme discipline. En Europe, on identifie généralement Emile Durkheim en France et Max Weber en Allemagne comme les deux « pères fondateurs » de la

sociologie. Mais au début du XX^{ème} siècle, une autre tradition sociologique prend aussi naissance aux Etats-Unis, sur une base plus empirique.

VIII. LES NOTIONS CLÉS

Sociologie (définitions des « pères fondateurs ») :

a. Pour E. Durkheim la sociologie est une science consacrée aux faits sociaux, définis comme « des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui » (*Règles de la méthode sociologique*, cf Annexe 4).

b. M. Weber définit la sociologie comme une « science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale et par là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets » (*Economie et société* t.1, p.28).

Démarche holiste/ démarche individualiste (ou individualisme méthodologique) : « Une approche holiste est une approche qui considère que ce sont les structures sociales qui influencent et expliquent les comportements individuels. Elle s'oppose à une démarche individualiste qui considère, au contraire, que les phénomènes collectifs sont le résultats d'actions, de croyances ou d'attitudes individuelles² ». La sociologie durkheimienne relève d'une approche holiste, alors que la sociologie wébérienne relève d'une approche individualiste.

Quelques concepts clés de la sociologie durkheimienne

Fait social : objets de la sociologie pour Durkheim, les faits sociaux sont définis comme « des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui » (cf annexe 4). Le fait social a trois principales caractéristiques : il est collectif, extérieur à l'individu, et contraignant pour ce dernier. La sociologie a une ambition d'explication des faits sociaux. A ce sujet, Durkheim souligne que « la cause déterminante d'un fait social doit être cherchée parmi les faits sociaux antécédents, et non parmi les états de la conscience individuelle » (*Règles de la méthode sociologique*, p.67).

Intégration : Selon P.Steiner, le processus d'intégration chez Durkheim « concerne la façon dont un groupe social attire à lui l'individu, se l'approprie en quelque sorte ; ce processus passe par des interactions fréquentes entre les membres du groupe, par l'existence de passions uniformes dans le groupe et, enfin, par la poursuite de buts communs³ ». Chez Durkheim, l'intégration s'oppose à l'égoïsme (attention, contrairement au sens courant, l'utilisation de cette expression n'implique pas de jugement de valeur pour le sociologue). Durkheim

² BARBUSSE, B. et GLAYMANN, D. (2004). *Introduction à la sociologie*, Vanves: Foucher, p.30.

³ STEINER, P. (1994). *La sociologie de Durkheim*, Paris: La Découverte/Repères, p.44

caractérise ainsi l'intégration dans *Le Suicide* : « Quand la société est fortement intégrée, elle tient les individus sous sa dépendance, considère qu'ils sont à son service et, par conséquent, ne leur permet pas de disposer d'eux-mêmes à leur fantaisie [...]. [D]ans une société cohérente et vivace, il y a de tous à chacun et de chacun à tous un continuel échange d'idées et de sentiments et comme une mutuelle assistance morale, qui fait que l'individu, au lieu d'être réduit à ses seules forces, participe à l'énergie collective et vient y reconforter la sienne quand elle est à bout » (p.79-80).

Régulation : Selon P.Steiner, le processus de régulation chez Durkheim vise à « réguler, harmoniser les comportements [des] individus. Ce processus de régulation passe par l'existence d'une hiérarchie sociale, de passions socialement adaptées pour chacun, suivant la place occupée dans cette hiérarchie et, enfin, il suppose que cette hiérarchie est considérée comme juste et légitime par les individus faisant partie du groupe⁴ ». La régulation s'oppose à l'**anomie**, situation dans laquelle la société perd de son autorité morale sur les individus et les objectifs individuels en viennent à diverger par rapport à ceux assignés par la société.

Solidarité mécanique/solidarité organique : Dans *De la division du travail social*, E. Durkheim distingue deux types de solidarité sociale, qui correspondent à « deux modèles suivant lesquels s'organisent les relations entre l'individu et la société⁵ » : la solidarité mécanique et la solidarité organique.

- La **solidarité mécanique** « correspond à une société où les individus sont semblables en cela qu'ils partagent tous, d'une même manière et suivant une même intensité, les éléments constituant la conscience commune. Cette société ne connaît donc ni la spécialisation des tâches, ni, par conséquent, celle des individus. La solidarité mécanique repose sur la similitude des éléments constitutifs de la société⁶ »
- La **solidarité organique** « repose sur la différenciation des tâches et des individus qui les accomplissent ; l'existence de sous-groupes spécialisés à l'intérieur du groupe social donne libre champ à l'individuation, c'est-à-dire à l'existence de l'individu entendu comme source autonome de pensée et d'action. En effet la spécialisation impose aux individus de se particulariser, ce qui veut dire qu'ils ne partagent plus tous les mêmes croyances et que celles-ci ne s'imposent plus à eux avec la même intensité⁷ » .

Alors que les sociétés traditionnelles sont caractérisées par une solidarité mécanique, Durkheim observe une évolution des sociétés vers une solidarité organique, sous l'effet de la progression de la division du travail.

Quelques concepts clés de la sociologie wéberienne

Activité sociale : Objet de la sociologie pour Weber, l'activité sociale est définie en deux temps par le sociologue :

- Une **activité** est un comportement humain qui a un **sens** aux yeux de celui ou celle qui l'adopte, c'est-à-dire que ce comportement n'est pas purement réflexe (comme le fait d'éternuer), mais a une signification particulière pour l'individu : par exemple, alors

⁴ Ibid., p.45.

⁵ Ibid., p.19.

⁶ STEINER, P. (1994). *La sociologie de Durkheim*, Paris: La Découverte/Repères, p.20

⁷ Ibid., p.20-21

que je suis en train de marcher dans la rue, j'ouvre mon parapluie parce qu'il s'est mis à pleuvoir.

- Deuxième étape : une activité est une activité **sociale** si le sens que je lui donne **se rapporte au comportement d'autrui**, c'est-à-dire qu'à un certain degré, cette activité est influencée par la situation des autres, par ce que font les autres autour de moi. Par exemple, quand j'ouvre mon parapluie parce qu'il pleut, ce n'est pas une activité sociale, parce que ce qui motive mon comportement, ce n'est pas ce que font les autres autour de moi, mais le fait qu'il pleuve. Par contre, lorsque j'assiste à une cérémonie religieuse de mariage ou d'enterrement par exemple, il s'agit d'une activité sociale car elle est orientée vers autrui : je cherche à partager ma joie ou ma tristesse avec les autres.

Pour comprendre l'activité sociale, il faut donc comprendre le sens que les individus assignent à leurs actions. Le point de départ de l'analyse est donc individuel : on parle d'individualisme méthodologique.

Sociologie compréhensive : Pour Weber, la sociologie se propose de « comprendre par interprétation l'activité sociale » : en conformité avec la définition de l'activité sociale, il s'agit donc de comprendre le sens que les individus assignent à leurs actions. Cette démarche de compréhension comporte une dimension interprétative car le sociologue reconstitue le sens de l'action à partir du contexte et/ou de ce que les individus lui disent, mais il ne peut pas se mettre complètement à leur place.

Idéal-type : « Un idéal type est une construction théorique qui accentue certains traits de la réalité pour en faciliter sa compréhension. C'est donc une abstraction mentale et intellectuelle qui ne reflète pas la réalité telle qu'elle est mais qui la clarifie⁸ ». Entre la réalité empirique et l'idéal-type, il y a donc à la fois simplification et accentuation de certains traits. Weber parle comme d'une « utopie ». On peut évoquer aussi l'image d'une caricature, qui ne correspond pas exactement à la réalité mais permet d'en faire ressortir certains traits caractéristiques.

Types de légitimité : Weber montre que dans un ordre politique, la domination, le fait pour un chef d'exercer durablement un pouvoir sur des sujets ou des citoyens, ne procède jamais purement par la force. Le chef ou l'instance au pouvoir va toujours chercher une forme de reconnaissance, d'adhésion à son autorité de la part des sujets qui y sont soumis ; en d'autres termes, la domination aspire toujours à être *légitime*, c'est-à-dire à être perçue comme juste, non remise en question. Selon Weber, cette légitimité peut avoir trois fondements, qui induisent trois grands types de domination : rationnelle-légale, traditionnelle et charismatique (je reprends entre guillemets les citations de Weber dans *Economie et société*, t.1, p.289):

- La légitimité **rationnelle-légale** repose « sur la croyance en la légalité des règlements arrêtés et du droit de donner des directives qu'ont ceux qui sont appelés à exercer la domination par ces moyens ». La légitimité rationnelle-légale est celle qui nous est la plus connue : dans ce cas on adhère aux autorités politiques parce qu'elles ont été désignées par des moyens légaux, par le droit : par exemple, on se soumet aux lois votées par l'Assemblée nationale parce qu'on a élu les députés selon une procédure légale, inscrite dans le droit, et parce qu'on respecte le droit, on respecte l'autorité de l'assemblée ainsi désignée.

⁸ BARBUSSE, B. et GLAYMANN, D. (2004). *Introduction à la sociologie*, Vanves: Foucher, p.37.

- La légitimité **traditionnelle** repose « sur la croyance quotidienne en la sainteté de traditions valables de tout temps et en la légitimité de ceux qui sont appelés à exercer l'autorité par ces moyens ». En d'autres termes, la légitimité traditionnelle repose sur la croyance dans le caractère sacré de certaines coutumes ou traditions en fonction desquelles les chefs sont désignés : c'est parce qu'on croit au caractère sacré de la tradition qui l'institue qu'on adhère à l'autorité du chef. Exemple type : la monarchie de droit divin.

- La légitimité **charismatique** repose « sur la soumission extraordinaire au caractère sacré, à la vertu héroïque ou à la valeur exemplaire d'une personne [et des] ordres révélés ou émis par celle-ci ». En d'autres termes, ce qui joue dans ce cas n'est pas la manière dont le chef a été désigné (comme dans les deux premiers types : par la loi, ou par la tradition), mais la personne même du chef : il s'agit d'une personne à qui on attribue des vertus, des qualités exceptionnelles, et c'est en raison de ces caractéristiques qu'on se soumet à son autorité.

IX. ANNEXES

ANNEXE 1 : « L'égalité des conditions », fil conducteur de l'analyse de Tocqueville

« Parmi les objets nouveaux qui, pendant mon séjour aux États-Unis, ont attiré mon attention, aucun n'a plus vivement frappé mes regards que l'égalité des conditions. Je découvris sans peine l'influence prodigieuse qu'exerce ce premier fait sur la marche de la société; il donne à l'esprit public une certaine direction, un certain tour aux lois; aux gouvernants des maximes nouvelles, et des habitudes particulières aux gouvernés.

Bientôt je reconnus que ce même fait étend son influence fort au-delà des mœurs politiques et des lois, et qu'il n'obtient pas moins d'empire sur la société civile que sur le gouvernement: il crée des opinions, fait naître des sentiments, suggère des usages et modifie tout ce qu'il ne produit pas.

Ainsi donc, à mesure que j'étudiais la société américaine, je voyais de plus en plus, dans l'égalité des conditions, le fait générateur dont chaque fait particulier semblait descendre, et je le retrouvais sans cesse devant moi comme un point central où toutes mes observations venaient aboutir.

Alors je reportai ma pensée vers notre hémisphère, et il me sembla que j'y distinguais quelque chose d'analogue au spectacle que m'offrait le nouveau monde. Je vis l'égalité des conditions qui, sans y avoir atteint comme aux États-Unis ses limites extrêmes, s'en rapprochait chaque jour davantage; et cette même démocratie, qui régnait sur les sociétés américaines, me parut en Europe s'avancer rapidement vers le pouvoir.

De ce moment j'ai conçu l'idée du livre qu'on va lire.

Une grande révolution démocratique, s'opère parmi nous: tous la voient, mais tous ne la jugent point de la même manière. Les uns la considèrent comme une chose nouvelle, et, la prenant pour un accident, ils espèrent pouvoir encore l'arrêter; tandis que d'autres la jugent irrésistible, parce qu'elle leur semble le fait le plus continu, le plus ancien et le plus permanent que l'on connaisse dans l'histoire ».

TOCQUEVILLE, A.D. (1961 [1835]). *De la démocratie en Amérique*, Paris: Gallimard, Introduction, p. 37-38.

Texte disponible en ligne : UQAC, « Les classiques des sciences sociales », http://classiques.uqac.ca/classiques/De_tocqueville_alexis/democratie_1/democratie_tome1.html

ANNEXE 2 : Mode de production et superstructure chez Karl Marx

« [...] dans la production sociale de leur existence, les hommes entrent en des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté, rapports de production qui correspondent à un degré de développement déterminé de leurs forces productives matérielles. L'ensemble de ces rapports de production constitue la structure économique de la société, la base concrète sur laquelle s'élève une superstructure juridique et politique et à laquelle correspondent des formes de conscience sociales déterminées. Le mode de production de la vie matérielle conditionne le processus de vie social, politique et intellectuel en général. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être; c'est inversement leur être social qui détermine leur conscience. À un certain stade de leur développement, les forces productives matérielles de la société entrent en contradiction avec les rapports de production existants, ou, ce qui n'en est que l'expression juridique, avec les rapports de propriété au sein desquels elles s'étaient mues jusqu'alors. De formes de développement des forces productives qu'ils étaient ces rapports en deviennent des entraves. Alors s'ouvre une époque de révolution sociale. Le changement dans la base économique bouleverse plus ou moins rapidement toute l'énorme superstructure ».

MARX, K. (1972 [1859]). *Contribution à la critique de l'économie politique*, Paris: Editions sociales, Préface, p. 19.

Texte disponible en ligne : UQAC, « Les classiques des sciences sociales »,

http://classiques.uqac.ca/classiques/Marx_karl/contribution_critique_eco_pol/contribution_critique.html

ANNEXE 3 : A.COMTE

La physique sociale comme aboutissement de l'évolution des sciences positives selon Auguste Comte

« Maintenant que l'esprit humain a fondé la physique céleste, la physique terrestre, soit mécanique, soit chimique; la physique organique, soit végétale, soit animale, il lui reste à terminer le système des sciences d'observation en fondant la *physique sociale*. Tel est aujourd'hui, sous plusieurs rapports capitaux, le plus grand et le plus pressant besoin de notre intelligence : tel est, j'ose le dire, le premier but de ce cours, son but spécial ».

COMTE, A. (1830-1842). *Cours de philosophie positive, 1^{ère} et 2^{ème} leçons*, p.39, disponible sur UQAC, « Les classiques des sciences sociales »,

http://classiques.uqac.ca/classiques/Comte_auguste/cours_philo_positive/cours_philo_positive.html

La « loi des trois états » d'Auguste Comte

« En étudiant ainsi le développement total de l'intelligence humaine dans ses diverses sphères d'activité, depuis son premier essor le plus simple jusqu'à nos jours, je crois avoir découvert une grande loi fondamentale, à laquelle il est assujéti par une nécessité invariable, et qui me semble pouvoir être solidement établie, soit sur les preuves rationnelles fournies par la connaissance de notre organisation, soit sur les vérifications historiques résultant d'un examen attentif du passé. Cette loi consiste en ce que chacune de nos conceptions principales, chaque branche de nos connaissances, passe successivement par trois états théoriques différents : l'état théologique, ou fictif; l'état métaphysique, ou abstrait; l'état scientifique, ou positif. En d'autres termes, l'esprit humain, par sa nature, emploie successivement dans chacune de ses recherches trois méthodes de philosopher dont le caractère est essentiellement différent et même radicalement opposé - d'abord la méthode théologique, ensuite la méthode métaphysique et enfin la méthode positive. De là, trois sortes de philosophies, ou de systèmes généraux de conceptions sur l'ensemble des phénomènes, qui s'excluent mutuellement : la première est le point de départ nécessaire, de l'intelligence humaine; la troisième, son état fixe et définitif; la seconde est uniquement destinée à servir de transition.

- Dans l'état théologique, l'esprit humain, dirigeant essentiellement ses recherches vers la nature intime des êtres, les causes premières et finales de tous les effets qui le frappent, en un mot vers les connaissances absolues, se représente les phénomènes comme produits par l'action directe et continue d'agents surnaturels plus ou moins nombreux, dont l'intervention arbitraire explique toutes les anomalies apparentes de l'univers.

- Dans l'état métaphysique, qui n'est au fond qu'une simple modification générale du premier, les agents surnaturels sont remplacés par des forces abstraites, véritables entités (abstractions personnifiées) inhérentes aux divers êtres du monde, et conçues comme capables d'engendrer par elles-mêmes tous les phénomènes observés, dont l'explication consiste alors à assigner pour chacun l'entité correspondante.

- Enfin, dans l'état positif, l'esprit humain reconnaissant l'impossibilité d'obtenir des notions absolues, renonce à chercher l'origine et la destination de l'univers, et à connaître les causes intimes des phénomènes, pour s'attacher uniquement à découvrir, par l'usage bien combiné du raisonnement et de l'observation, leurs lois effectives, c'est-à-dire leurs relations invariables de succession et de similitude ».

COMTE, A. (1830-1842). *Cours de philosophie positive, 1^{ère} et 2^{ème} leçons*, p.26-27, disponible sur UQAC, « Les classiques des sciences sociales »,

http://classiques.uqac.ca/classiques/Comte_auguste/cours_philo_positive/cours_philo_positive.html

ANNEXE 4 : Le fait social selon Emile Durkheim

« Avant de chercher quelle est la méthode qui convient à l'étude des faits sociaux, il importe de savoir quels sont les faits que l'on appelle ainsi.

La question est d'autant plus nécessaire que l'on se sert de cette qualification sans beaucoup de précision. On l'emploie couramment pour désigner à peu près tous les phénomènes qui se passent à l'intérieur de la société, pour peu qu'ils présentent, avec une certaine généralité, quelque intérêt social. Mais, à ce compte, il n'y a, pour ainsi dire, pas d'événements humains qui ne puissent être appelés sociaux. Chaque individu boit, dort, mange, raisonne et la société a tout intérêt à ce que ces fonctions s'exercent régulièrement. Si donc ces faits étaient sociaux, la sociologie n'aurait pas d'objet qui lui fût propre, et son domaine se confondrait avec celui de la biologie et de la psychologie.

Mais, en réalité, il y a dans toute société un groupe déterminé de phénomènes qui se distinguent par des caractères tranchés de ceux qu'étudient les autres sciences de la nature.

Quand je m'acquiesce de ma tâche de frère, d'époux ou de citoyen, quand j'exécute les engagements que j'ai contractés, je remplis des devoirs qui sont définis, en dehors de moi et de mes actes, dans le droit et dans les mœurs. Alors même qu'ils sont d'accord avec mes sentiments propres et que j'en sens intérieurement la réalité, celle-ci ne laisse pas d'être objective ; car ce n'est pas moi qui les ai faits, mais je les ai reçus par l'éducation. Que de fois, d'ailleurs, il arrive que nous ignorons le détail des obligations qui nous incombent et que, pour les connaître il nous faut consulter le Code et ses interprètes autorisés ! De même, les croyances et les pratiques de sa vie religieuse, le fidèle les a trouvées toutes faites en naissant ; si elles existaient avant lui, c'est qu'elles existent en dehors de lui. Le système de signes dont je me sers pour exprimer ma pensée, le système de monnaies que j'emploie pour payer mes dettes, les instruments de crédit que j'utilise dans mes relations commerciales, les pratiques suivies dans ma profession, etc., etc., fonctionnent indépendamment des usages que j'en fais. Qu'on prenne les uns après les autres tous les membres dont est composée la société, ce qui précède pourra être répété à propos de chacun d'eux. Voilà donc des manières d'agir, de penser et de sentir qui présentent cette remarquable propriété qu'elles existent en dehors des consciences individuelles.

Non seulement ces types de conduite ou de pensée sont extérieurs à l'individu, mais ils sont doués d'une puissance impérative et coercitive en vertu de laquelle ils s'imposent à lui, qu'il le veuille ou non. Sans doute, quand je m'y conforme de mon plein gré, cette coercition ne se fait pas ou se fait peu sentir, étant inutile. Mais elle n'en est pas moins un caractère intrinsèque de ces faits, et la preuve, c'est qu'elle s'affirme dès que je tente de résister. Si j'essaye de violer les règles du droit, elles réagissent contre moi de manière à empêcher mon acte s'il en est temps, ou à l'annuler et à le rétablir sous sa forme normale s'il est accompli et réparable, ou à me le faire expier s'il ne peut être réparé autrement. S'agit-il de maximes purement morales ? La conscience publique contient tout acte qui les offense par la surveillance qu'elle exerce sur la conduite des citoyens et les peines spéciales dont elle dispose. Dans d'autres cas, la contrainte est moins violente ; elle ne laisse pas d'exister. Si je ne me soumet pas aux conventions du monde, si, en m'habillant, je ne tiens aucun compte des usages suivis dans mon pays et dans ma classe, le rire que je provoque, l'éloignement où l'on me tient, produisent, quoique d'une manière plus atténuée, les mêmes effets qu'une peine proprement dite. Ailleurs, la contrainte, pour n'être qu'indirecte, n'en est pas moins efficace. Je ne suis pas obligé de parler français avec mes compatriotes, ni d'employer les monnaies légales ; mais il est impossible que je fasse autrement. Si j'essayais d'échapper à cette nécessité, ma tentative échouerait misérablement. Industriel, rien ne m'interdit de travailler avec des procédés et des méthodes de l'autre siècle ; mais, si je le fais, je me ruinerai à coup sûr. Alors même que, en fait, je puis m'affranchir de ces règles et les violer avec succès, ce n'est jamais sans être obligé de lutter contre elles. Quand même elles sont finalement vaincues, elles font suffisamment sentir leur puissance contraignante par la résistance qu'elles opposent. Il n'y a pas de novateur, même heureux, dont les entreprises ne viennent se heurter à des oppositions de ce genre.

Voilà donc un ordre de faits qui présentent des caractères très spéciaux : ils consistent en **des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui**. Par suite, ils ne sauraient se confondre avec les phénomènes organiques, puisqu'ils consistent en représentations et en actions ; ni avec les phénomènes psychiques, lesquels n'ont d'existence que dans la conscience individuelle et par elle. Ils constituent donc une espèce nouvelle et c'est à eux que doit être donnée et réservée la qualification de sociaux ».

Source : Émile Durkheim (1894), *Les règles de la méthode sociologique*. Paris: PUF, 16e édition, 1967, chapitre 1, « Qu'est-ce qu'un fait social ? », p.18-19, disponible sur UQAC, « Les classiques des sciences sociales »,

ANNEXE 5 : « L'esprit du capitalisme » selon Max Weber

« Pour titre de cette étude nous avons choisi l'expression, quelque peu prétentieuse, d' « esprit du capitalisme ». Que faut-il entendre par là? [...] [N]ous allons nous référer à un document de cet «esprit », dans sa pureté presque classique, qui contient ce que nous cherchons ici [...]:

'Souviens-toi que le temps, c'est de l'argent. Celui qui, pouvant gagner dix shillings par jour en travaillant, se promène ou reste dans sa chambre à paresser la moitié du temps, bien que ses plaisirs, que sa paresse, ne lui coûtent que six pence, celui-là ne doit pas se borner à compter cette seule dépense. Il a dépensé en outre, jeté plutôt, cinq autres shillings.

Souviens-toi que le crédit, c'est de l'argent. [...]

Souviens-toi que l'argent est, par nature, générateur et prolifique. [...]

Souviens-toi du dicton : le bon payeur est le maître de la bourse d'autrui. Celui qui est connu pour payer ponctuellement et exactement à la date promise, peut à tout moment et en toutes circonstances se procurer l'argent que ses amis ont épargné. Ce qui est parfois d'une grande utilité. Après l'assiduité au travail et la frugalité, rien ne contribue autant à la progression d'un jeune homme dans le monde que la ponctualité et l'équité dans ses affaires.

[...] Celui qui perd inutilement pour cinq shillings de son temps, perd cinq shillings; il pourrait tout aussi bien jeter cinq shillings dans la mer.

Celui qui perd cinq shillings, perd non seulement cette somme, mais aussi tout ce qu'il aurait pu gagner en l'utilisant dans les affaires, ce qui constituera une somme d'argent considérable, au fur et à mesure que l'homme jeune prendra de l'âge'.

C'est Benjamin Franklin qui nous fait ce sermon [...]. Qui doutera que c'est l' « esprit du capitalisme » qui parle ici de façon si caractéristique [...] ? [...] Le propre de cette philosophie de l'avarice semble être l'idéal de l'homme d'honneur dont le crédit est reconnu et, par-dessus tout, l'idée que le devoir de chacun est d'augmenter son capital, ceci étant supposé une fin en soi. En fait, ce n'est pas simplement une manière de faire son chemin dans le monde qui est ainsi prêchée, mais une éthique particulière. En violer les règles est non seulement insensé, mais doit être traité comme une sorte d'oubli du devoir. Là réside l'essence de la chose. Ce qui est enseigné ici, ce n'est pas simplement le « sens des affaires » - de semblables préceptes sont fort répandus - c'est un *éthos*. Voilà le point qui précisément nous intéresse.

[...] [C]ette éthique est entièrement dépouillée de tout caractère eudémoniste, voire hédoniste. Ici, le *summum bonum* peut s'exprimer ainsi : gagner de l'argent, toujours plus d'argent, tout en se gardant strictement des jouissances spontanées de la vie. L'argent est à ce point considéré comme une fin en soi qu'il apparaît entièrement transcendant et absolument irrationnel sous le rapport du « bonheur » de l'individu ou de l'« avantage » que celui-ci peut éprouver à en posséder. Le gain est devenu la fin que l'homme se propose; il ne lui est plus subordonné comme moyen de satisfaire ses besoins matériels. Ce renversement de ce que nous appellerions l'état de choses naturel, si absurde d'un point de vue naïf, est manifestement l'un des *leitmotive* caractéristiques du capitalisme et il reste entièrement étranger à tous les peuples qui n'ont pas respiré de son souffle. [...]

Gagner de l'argent - dans la mesure où on le fait de façon licite - est, dans l'ordre économique moderne, le résultat, l'expression de l'application et de la compétence au sein d'une *profession* ; et il est facile de voir que cette *activité*, cette application sont l'alpha et l'oméga de la morale de Franklin [...].

En effet, cette idée particulière - si familière pour nous aujourd'hui, mais en réalité si peu évidente - que le *devoir* s'accomplit dans l'exercice d'un métier, d'une profession, c'est l'idée caractéristique de l'« éthique sociale » de la civilisation capitaliste; en un certain sens, elle en est le fondement. C'est une obligation que l'individu est supposé ressentir et qu'il ressent à l'égard de son activité « professionnelle », peu importe celle-ci [...].

Source : Max Weber (1904-1905), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme. Suivi d'un essai*. Paris : Librairie Plon, 1964, p.26-32, version numérisée sur « Les classiques des sciences sociales », UQAC, http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/ethique_protestante/Ethique.html

ANNEXE 6 : La ville comme « laboratoire social » selon Robert Park

« Le problème social est fondamentalement un problème urbain : il s'agit de parvenir, dans la liberté propre à la ville, à un ordre social et à un contrôle social équivalents à ce qui s'est développé naturellement dans la famille, le clan, la tribu. [...]

Tant que l'homme vivait dans les limites de la tribu, la coutume et la tradition pourvoient à toutes les exigences ordinaires de la vie, et l'autorité des chefs naturels était suffisante pour faire face aux crises périodiques d'une existence relativement stable. Mais les possibilités de la vie humaine se sont élargies avec la naissance de communautés urbaines. Avec la liberté nouvelle et l'élargissement de la division du travail introduits par le nouvel ordre social, la ville est devenue le centre et le foyer de changements sociaux dont l'extension et la complexité croissante aboutissent aujourd'hui à faire de toute métropole urbaine le centre local d'une économie mondiale et d'une civilisation dans laquelle les cultures régionales et tribales actuellement en cours de fusion vont bientôt disparaître entièrement.

Dans une ville où la coutume a été remplacée par l'opinion publique et la loi positive, l'homme a été contraint de s'appuyer sur son ingéniosité, non sur son instinct ou sur la tradition : il en résulte l'émergence de l'individu comme unité de pensée et d'action.

Le paysan qui vient à la ville pour travailler et vivre est, à coup sûr, émancipé du contrôle de la coutume ancestrale, mais en même temps il n'est plus soutenu par la sagesse collective de la communauté paysanne : il est son propre maître – le cas du paysan est typique. Tout le monde est plus ou moins son propre maître en ville. Il en résulte que l'homme, transplanté en ville, est devenu, pour lui-même et pour la société, un problème dont la nature et l'ampleur sont sans précédent. L'ordre ancien, fondé sur la coutume et la tradition, était absolu et sacré. Il avait, en outre, quelque chose de la nature elle-même ; il était parvenu à maturité, et les hommes le prenaient tel qu'ils le trouvaient, comme le climat et le temps, comme une partie de l'ordre naturel des choses. Le nouvel ordre social, en revanche, est plus ou moins une création artificielle, un artefact. Il n'est ni absolu ni sacré, mais pragmatique et expérimental. Sous l'influence d'un point de vue pragmatique, l'éducation a cessé d'être purement une forme de rite social ; la politique est devenue empirique ; la religion est aujourd'hui une quête plutôt qu'une tradition, quelque chose à chercher plutôt qu'à transmettre.

La science de la nature est née d'un effort de l'homme pour parvenir au contrôle de l'univers physique. La science sociale cherche aujourd'hui, par les mêmes méthodes d'observation et de recherche désintéressée, à procurer à l'homme le contrôle de l'homme. Comme c'est dans la ville qu'est né le problème politique, c'est-à-dire le problème du contrôle social, c'est aussi dans la ville qu'il faut l'étudier ».

Source : PARK, R. (1984 [1929]). "La ville comme laboratoire social." in *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, sd GRAFMEYER, Y. et JOSEPH, I. Paris: Aubier, p.168-169.

CHAPITRE 3 : GRANDS AUTEURS ET GRANDS COURANTS (2) – LES GRANDS COURANTS DE LA SOCIOLOGIE MODERNE

I. PLAN DU CHAPITRE 3

III. Les grands courants de la sociologie moderne

A. Une tension structurante : l'individu ou la société au cœur du social ?

B. Les sociologies américaines

- 1) *Le fonctionnalisme*
 - a) Talcott Parsons
 - b) Robert Merton : cf Annexe 1
- 2) *L'interactionnisme symbolique*
 - a) Everett Hughes
 - b) Howard Becker
 - c) Erving Goffman : cf Annexe 2

A. Les sociologies françaises

- 1) *Le structuralisme génétique de Pierre Bourdieu* : cf Annexe 3
- 2) *L'individualisme méthodologique de Raymond Boudon* : cf Annexe 4

I. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Principales références bibliographiques utilisées :

BARBUSSE, B. et GLAYMANN, D. (2004). *Introduction à la sociologie*, Vanves: Foucher.
BERTHELOT, J.-M. (2005). *La construction de la sociologie*, Paris: Presses universitaires de France.

- BOUDON, R., BESNARD, P., CHERKAOUI, M., et LÉCUYER, B.-P.(dir.) (2005). *Dictionnaire de sociologie*, Paris: Larousse.
- COULON, A. (1992). *L'École de Chicago*, Paris: Presses universitaires de France.
- CORCUFF, P. (1995). *Les nouvelles sociologies*, Paris: Armand Colin.
- DELAS, J.-P. et MILLY, B. (2005). *Histoire des pensées sociologiques*, Paris: Armand Colin.
- LALLEMENT, M. (2006). *Histoire des idées sociologiques. Tome 2: De Parsons aux contemporains*, Paris: Nathan.

Références bibliographiques des auteurs présentés (sélection) :

- BECKER, H.S. (1985). *Outsiders: études de sociologie de la déviance*, Paris: A.-M. Métailié.
- BECKER, H.S. (1988). *Les mondes de l'art*, Paris: Flammarion.
- BECKER, H.S. (2002). *Les ficelles du métier*, Paris: La Découverte.
- BECKER, H.S. (2004). *Écrire les sciences sociales*, Paris: Economica.
- BOUDON, R. (1973). *L'inégalité des chances: la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris: A. Colin.
- BOUDON, R. (1977). *Effets pervers et ordre social*, Paris: Presses universitaires de France.
- BOUDON, R. (1979). *La logique du social: introduction à l'analyse sociologique*, Paris: Hachette.
- BOUDON, R. (1984). *La place du désordre: critique des théories du changement social*, Paris: Presses universitaires de France.
- BOUDON, R. et BOURRICAUD, F. (1982). *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris: Presses universitaires de France.
- BOUDON, R. (2002). "Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique?" *Sociologie et sociétés*, vol.34, n.1, p. 9-34.
- BOURDIEU, P. (1965). *Un art moyen: essai sur les usages sociaux de la photographie*, Paris: Editions de Minuit.
- BOURDIEU, P. (1979). *La distinction: critique sociale du jugement*, Paris: Éditions de Minuit.
- BOURDIEU, P. (1980). *Le sens pratique*, Paris: Les Editions de Minuit.
- BOURDIEU, P. (1980). *Questions de sociologie*, Paris: Éditions de Minuit.
- BOURDIEU, P. (1987). *Choses dites*, Paris: Editions de Minuit.
- BOURDIEU, P.(dir.) (1993). *La misère du monde*, Paris: Seuil.
- BOURDIEU, P. (1998). *La domination masculine*, Paris: Éditions du Seuil.
- BOURDIEU, P., CHAMBOREDON, J.-C., et PASSERON, J.-C. (1968). *Le métier de sociologue*, Paris: Mouton.
- BOURDIEU, P. et PASSERON, J.-C. (1964). *Les héritiers: les étudiants et la culture*, Paris: Éditions de Minuit.
- BOURDIEU, P. et PASSERON, J.-C. (1970). *La reproduction: éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris: Éditions de Minuit.
- GOFFMAN, E. (1968). *Asiles: études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris: Éditions de Minuit.
- GOFFMAN, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1: La présentation de soi*, Paris: Minuit.
- GOFFMAN, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 2: Les relations en public*, Paris: Minuit.
- GOFFMAN, E. (1974). *Les rites d'interaction*, Paris: Editions de Minuit.
- GOFFMAN, E. (1975). *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris: Editions de Minuit.
- GOFFMAN, E. (1991). *Les cadres de l'expérience*, Paris: Éditions de Minuit.

HUGHES, E.C. (1958). *Men and their work*, Glencoe, Ill.: Free Press.

HUGHES, E.C. (1996). *Le regard sociologique: essais choisis*, Paris: Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

MERTON, R.K. (1965). *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris: Plon.

PARSONS, T. (1973). *Sociétés: essai sur leur évolution comparée*, Paris: Dunod.

PARSONS, T. (1955). *Eléments pour une sociologie de l'action*, Paris: Plon.

II. RÉSUMÉ DU CHAPITRE 3

A la suite des travaux des deux « pères fondateurs » de la sociologie que sont E. Durkheim et M. Weber, la sociologie moderne reste durablement traversée par une tension entre deux approches du social : l'une holiste, qui accorde le primat à l'étude des structures sociales et des phénomènes collectifs, et l'autre individualiste, qui part d'une analyse de l'action individuelle pour comprendre la société. Cette opposition se retrouve aux Etats-Unis : alors que l'approche fonctionnaliste (Talcott Parsons, Robert Merton) accorde le primat à l'étude des structures sociales et de la société conçue comme un système, l'interactionnisme symbolique (Everett Hughes, Howard Becker, Erving Goffman) part de l'étude des interactions entre les individus pour comprendre le social. En France, la sociologie de Pierre Bourdieu, tout en cherchant à dépasser l'opposition individu/société, conçoit dans une large mesure les individus comme étant déterminés par les structures sociales. Raymond Boudon, quant à lui, théorise l'individualisme méthodologique et applique cette grille de lecture du social à de nombreux sujets.

Si cette opposition entre holisme et individualisme fournit une clé d'intelligibilité de la sociologie moderne, il convient toutefois de ne pas surestimer sa portée. En effet, il s'agit essentiellement d'une opposition méthodologique, entre deux manières d'appréhender le social, deux « prises » que l'on se donne sur le social, mais l'adoption de l'une ou l'autre orientation n'empêche pas les sociologues de se poser la question de l'articulation entre individu et société. En d'autres termes, l'adoption d'une démarche holiste ne signifie pas nécessairement que l'on ignore les individus, et l'individualisme méthodologique peut prendre en considération l'influence de contraintes sociales.

III. LES NOTIONS CLÉS

Fonctionnalisme : courant théorique qui « postule, dans sa forme radicale, que les éléments d'une société forment un tout indissociable, jouent un rôle vital dans le maintien de l'équilibre d'ensemble et sont donc indispensables [...]. Ce fonctionnalisme présuppose donc la stabilité et l'intégration des systèmes sociaux, et tend à ramener l'explication des faits sociaux à la mise en évidence de leurs fonctions – puisqu'ils ne sont que par ce à quoi ils servent⁹ ». Les travaux de Robert Merton ont conduit à nuancer ce fonctionnalisme « absolu ».

Fonction manifeste/fonction latente (Merton) : La notion de fonction désigne de façon générale en sociologie « la contribution d'une institution sociale au maintien du système au sein duquel elle est en interaction avec d'autres (par exemple : la fonction des partis au sein d'un système politique démocratique¹⁰ ». Robert Merton établit une distinction entre fonction manifeste et fonction latente, qu'il présente de la façon suivante : « Les fonctions manifestes sont les conséquences objectives qui contribuent à l'ajustement ou à l'adaptation du système, sont comprises et voulues par les participants du système. [...] Les fonctions latentes sont celles qui ne sont ni comprises, ni voulues¹¹ ». Par exemple, l'achat de biens de consommation (nourriture, meubles, automobile...) a pour fonction manifeste de satisfaire des besoins (se nourrir, meubler sa maison, se transporter...), et pour fonction latente d'affirmer son statut social (par exemple, consommer des biens de luxe pour signaler son appartenance aux classes supérieures).

Prédiction créatrice (Merton) : La notion de prédiction créatrice (ou prophétie auto-réalisatrice) chez Merton prend appui sur l'idée du sociologue William Thomas selon laquelle « Quand les hommes considèrent certaines situations comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences ». Robert Merton définit ainsi la prédiction créatrice : « La prédiction créatrice débute par une définition *fausse* de la situation, provoquant un comportement nouveau qui rend *vraie* la conception, fautive à l'origine¹² ». Le sociologue montre que ce concept permet d'expliquer un bon nombre de situations sociales. Par exemple, il montre comment la prédiction créatrice contribue à expliquer la dynamique des conflits raciaux aux Etats-Unis (cf Annexe 1).

Champ (Bourdieu) : « Le champ est une sphère de la vie sociale qui s'est progressivement autonomisée à travers l'histoire autour de relations sociales, d'enjeux et de ressources propres, différents des autres champs. Les gens ne courent ainsi pas pour les mêmes raisons dans le champ économique, dans le champ artistique, dans le champ journalistique, dans le champ politique ou dans le champ sportif. Chaque champ est alors à la fois un champ de forces – il est marqué par une distribution inégale des ressources et donc un rapport de force entre dominants et dominés – et un champ de luttes – les agents sociaux s'y affrontent pour conserver ou transformer ce rapport de force¹³ ». La place des individus dans les champs au sein desquels ils participent est fonction des capitaux dont ils disposent (cf « capital »).

⁹ BOUDON, R., BESNARD, P., CHERKAOUI, M., et LÉCUYER, B.-P.(dir.) (2005). *Dictionnaire de sociologie*, Paris: Larousse, p.100.

¹⁰ BOUDON, R., BESNARD, P., CHERKAOUI, M., et LÉCUYER, B.-P.(dir.) (2005). *Dictionnaire de sociologie*, Paris: Larousse, p.101.

¹¹ MERTON, R.K. (1965). *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris: Plon, p.102, cité par DELAS, J.-P. et MILLY, B. (2005). *Histoire des pensées sociologiques*, Paris: Armand Colin, p. 286.

¹² MERTON, R.K. (1953 [1949]). *Éléments de méthode sociologique*, Paris: Plon, p.173.

¹³ CORCUFF, P. (1995). *Les nouvelles sociologies*, Paris: Armand Colin, p.34.

Capital (Bourdieu) : la place des individus dans l'espace social et dans les différents champs auxquels ils participent (cf « champ ») est fonction des capitaux dont ils disposent. Par « capital », P. Bourdieu désigne un ensemble de ressources matérielles et immatérielles dont disposent les individus. Il distingue plusieurs sortes de capitaux, parmi lesquelles figurent principalement le capital économique (ressources financières), le capital culturel (diplômes, qualifications intellectuelles, références culturelles des individus), le capital social (caractéristiques du réseau de connaissances, de relations sociales d'un individu : est-il relié à des personnes disposant elles-mêmes de capitaux importants ?) et le capital symbolique (prestige, honneur).

Habitus (Bourdieu): « système de dispositions durables acquis par l'individu au cours du processus de socialisation. Il s'agit donc à la fois du *produit de conditions sociales passées* et du *principe générateur des pratiques et des représentations* que l'individu va mobiliser dans ses stratégies. Bourdieu y voit un moyen de *dépasser l'opposition entre objectivisme* (effets de la structure sociale) et *subjectivisme* (liberté des agents)¹⁴ ». L'habitus se distingue de l'habitude : « Contrairement à l'habitude qui est considérée comme mécanique, automatique et répétitive, l'habitus est producteur et pas seulement reproducteur. Il parvient, en dépit des conditionnements successifs que nous subissons, à générer des comportements nouveaux et différents de ce que l'on a exactement appris¹⁵ ». L'habitus d'un individu est très lié à sa classe sociale (cf annexe 3).

Individualisme méthodologique (Boudon) : « Selon le principe [de l'individualisme méthodologique], expliquer un phénomène collectif, c'est toujours – au moins dans l'idéal – analyser ce phénomène comme la résultante d'un ensemble d'actions, de croyances ou d'attitudes individuelles¹⁶ » (cf annexe 4).

Effet d'agrégation et effet pervers (Boudon) : L'individualisme méthodologique suppose d'analyser la relation entre les actions, croyances et attitudes individuelles d'une part, et les effets que leur agrégation engendre au niveau collectif d'autre part. Raymond Boudon montre qu'il peut exister des décalages entre d'une part les objectifs visés par les individus et d'autre part les effets collectifs résultant de l'agrégation des comportements individuels : R. Boudon parle d'« effet d'agrégation » ou « effet émergent » pour désigner ces effets collectifs non recherchés par les individus. La notion d'effet pervers vise à rendre compte du cas où l'effet engendré au niveau collectif est indésirable pour les individus : « il y a effet pervers lorsque deux individus (ou plus) en recherchant un objectif donné engendrent un état de choses non recherché, et qui peut être indésirable du point de vue soit de chacun des deux, soit de l'un d'entre eux¹⁷ ».

Interactionnisme symbolique : « courant sociologique qui met au centre de son analyse la conception que les acteurs se font du monde, laquelle s'élabore au cours de leurs interactions quotidiennes¹⁸ » (cf annexe 2).

¹⁴ DELAS, J.-P. et MILLY, B. (2005). *Histoire des pensées sociologiques*, Paris: Armand Colin, p. 311.

¹⁵ BARBUSSE, B. et GLAYMANN, D. (2004). *Introduction à la sociologie*, Vanves: Foucher, p. 54.

¹⁶ BOUDON, R., BESNARD, P., CHERKAOUI, M., et LÉCUYER, B.-P.(dir.) (2005). *Dictionnaire de sociologie*, Paris: Larousse, p.122.

¹⁷ BOUDON, R. (1977). *Effets pervers et ordre social*, Paris: Presses universitaires de France, p.20.

¹⁸ BARBUSSE, B. et GLAYMANN, D. (2004). *Introduction à la sociologie*, Vanves: Foucher, p. 58.

IV. ANNEXES

Annexe 1 : La prédiction créatrice (Robert Merton)

« Dans une série de travaux auxquels les universitaires sont à peu près les seuls à se référer, le doyen des sociologues américains, W.I. Thomas, a formulé un théorème essentiel pour les sciences sociales : « Quand les hommes considèrent certaines situations comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences ». Si ce théorème et ses incidences étaient mieux connus, moins rares seraient ceux qui comprennent le fonctionnement de notre société. Bien qu'il n'ait pas l'envergure et la précision d'un théorème newtonien, il est tout aussi pertinent, car on peut l'appliquer utilement à de nombreux, voire à tous les processus sociaux.

[...] La prédiction créatrice débute par une définition *fausse* de la situation, provoquant un comportement nouveau qui rend *vraie* la conception, fausse à l'origine.

[...] La prédiction créatrice contribue largement à expliquer la dynamique des conflits ethniques et raciaux dans l'Amérique d'aujourd'hui. Que ce soit le cas, au moins pour les relations entre blancs et noirs, on peut s'en rendre compte en lisant les quinze cent pages de *An American Dilemma* de Gunnar Myrdal. [...]

Les croyances collectives engendrent leur propre réalisation

Parce qu'ils ne comprennent pas le fonctionnement de la prophétie créatrice, de nombreux Américains de bonne volonté sont amenés (souvent à contrecœur) à perpétuer des préjugés ethniques et raciaux. Ils considèrent ces croyances, non comme des préjugés ou des préventions, mais comme les fruits certains de leur propre expérience. « Les faits eux-mêmes » leur interdisent toute autre conclusion.

Ainsi notre honnête citoyen blanc soutient vigoureusement la politique qui exclut les noirs des syndicats. Apparemment ses vues sont basées, non sur une prévention, mais sur les faits « durs et froids ». Et les faits semblent suffisamment clairs. Les noirs « arrivés récemment d'un sud encore non industrialisé, ignorent la discipline traditionnelle des syndicats, aussi bien que l'art des conventions collectives ». Le noir est un briseur de grève. Le noir « avec son niveau de vie inférieur » accepte sans discussion de très bas salaires. En un mot, le noir est un « traître à la classe ouvrière », et l'on doit donc l'exclure des syndicats. Voilà comment notre syndicaliste tolérant mais entêté voit les faits, et ce, parce qu'il ne comprend pas que la prédiction créatrice est l'un des processus de base de la société.

Notre syndicaliste ne se rend évidemment pas compte que lui et les siens ont créé les « faits » qu'il observe. Car définissant ainsi la situation (les noirs sont en opposition irréductible au principe du syndicalisme) et excluant les noirs des syndicats, il provoque une série de conséquences rendant difficile, sinon impossible, à nombre de noirs de n'être pas des « jaunes ». Sans travail après la première guerre mondiale et rejetés des syndicats, des milliers de noirs n'ont pu résister aux patrons qui, gênés par la grève, insistaient pour leur ouvrir la porte de ce monde du travail dont ils étaient exclus.

L'histoire vérifie par ses propres tests la théorie de la prédiction créatrice. Les faits ont montré que les noirs étaient des briseurs de grève parce qu'ils étaient exclus des syndicats (et de toute une série de travaux), et non le contraire : en effet ils n'ont jamais joué le rôle de « jaunes » dans les industries qui, ces derniers temps, les ont admis dans leurs syndicats ».

MERTON, R.K. (1953 [1949]). *Eléments de méthode sociologique*, Paris: Plon, p.169-175.

Annexe 2 : Interaction et dramaturgie du social chez Erving Goffman

« On peut donc supposer que toute personne placée en présence des autres a de multiples raisons d'essayer de contrôler l'impression qu'ils reçoivent de la situation. [...] on s'occupera uniquement des problèmes 'dramaturgiques' qui se posent aux participants dans la présentation de leur activité à leurs partenaires. Les questions qui touchent à la mise en scène et à la pratique théâtrale sont parfois banales, mais elles sont très générales ; elles semblent se poser partout dans la vie sociale et fournissent un schéma précis pour une analyse sociologique.

[...] Par interaction (c'est-à-dire interaction face à face), on entend à peu près l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres ; par *une* interaction, on entend l'ensemble de l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres d'un ensemble donné se trouvent en présence continue les uns des autres [...]. Par une 'représentation', on entend la totalité de l'activité d'une personne donnée, pour influencer d'une certaine façon un des autres participants. Si on prend un acteur déterminé et sa représentation comme référence fondamentale, on peut donner le nom de public, d'observateurs et de partenaires à ceux qui réalisent les autres représentations. On peut appeler 'rôle' (*part*) ou 'routine' le modèle d'action préétabli que l'on développe durant une représentation et que l'on peut présenter ou utiliser en d'autres occasions ».

GOFFMAN, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1: La présentation de soi*, Paris: Minuit, p.23, cité par DELAS, J.-P. et MILLY, B. (2005). *Histoire des pensées sociologiques*, Paris: Armand Colin, p. 385.

Annexe 3 : Influence de l'habitus sur les pratiques alimentaires et logique de distinction chez Pierre Bourdieu

« On pourrait, à propos des classes populaires, parler de franc-manger comme on parle de franc-parler. Le repas est placé sous le signe de l'abondance [...] et surtout de la liberté : on fait des plats 'élastiques', qui 'abondent', comme les soupes ou les sauces, les pâtes ou les pommes de terre [...] et qui, servies à la louche ou à la cuillère, évitent d'avoir à trop mesurer et compter – à l'opposé de tout ce qui se découpe, comme les rôtis. [...] Il fait partie du statut d'homme de manger, et de bien manger (et aussi de bien boire) : on insiste [...], en invoquant le principe qu' 'il ne faut pas laisser', et le refus a quelque chose de suspect ; le dimanche, tandis que les femmes, toujours debout, s'affairent à servir et à débarrasser la table et à laver la vaisselle, les hommes, encore assis, continuent à boire et à manger. Ces différences très marquées entre les statuts sociaux [...] ne s'accompagnant d'aucune différenciation pratique (telle la division bourgeoise entre la salle à manger et l'office, où mangent les domestiques et parfois les enfants), on tend à ignorer le souci de l'ordonnance stricte du repas : tout peut ainsi être mis sur la table à peu près en même temps [...], en sorte que les femmes peuvent en être déjà au dessert, avec les enfants qui emportent leur assiette devant la télévision, pendant que les hommes finissent le plat principal ou que le 'garçon' arrivé en retard, avale sa soupe. Cette liberté, qui peut être perçue comme désordre ou laisser-aller, est adaptée. [...] La racine commune de toutes ces 'licences' que l'on s'accorde est sans doute le sentiment qu'on ne va pas, en plus, s'imposer des contrôles, des contraintes et des restrictions délibérés [...] et, au sein même de la vie domestique, seul asile de liberté, alors qu'on est de tous côtés et tout le reste du temps soumis à la nécessité.

Au 'franc-manger' populaire, la bourgeoisie oppose le souci de manger dans les formes. Les formes, ce sont d'abord des rythmes, qui impliquent des attentes, des retards, des retenues ; on n'a jamais l'air de se précipiter sur les plats, on attend que le dernier à se servir ait commencé à manger, on se sert et ressert discrètement. On mange dans l'ordre et toute coexistence de mets que l'ordre sépare, rôti et

poisson, fromage et dessert, est exclue : par exemple, avant de servir le dessert, on enlève tout ce qui reste sur la table, jusqu'à la salière, et on balaie les miettes. Cette manière d'introduire la rigueur de la règle jusque dans le quotidien [...] est l'expression d'un habitus d'ordre, de tenue et de retenue qui ne saurait être abdicqué. Et cela d'autant moins que le rapport à la nourriture – le besoin et le plaisir primaires par excellence – n'est qu'une dimension du rapport bourgeois au monde social : l'opposition entre l'immédiat et le différé, le facile et le difficile, la substance ou la fonction et la forme [...], est au principe de toute esthétisation des pratiques et de toute esthétique. [...] C'est aussi un rapport à la nature animale, aux besoins primaires et au vulgaire qui s'y abandonne sans frein ; c'est une manière de nier la consommation dans sa signification et sa fonction primaires [...] en faisant du repas une cérémonie sociale, une affirmation de tenue éthique et de raffinement esthétique. La manière de présenter la nourriture et de la consommer, l'ordonnance du repas et la disposition de couverts, [...] tout ce parti de stylisation tend à déplacer l'accent de la substance et la fonction vers la forme et la manière, et, par là, à nier, ou mieux, à dénier la réalité grossièrement matérielle de l'acte de consommation et des choses consommées ou, ce qui revient au même, la grossièreté basement matérielle de ceux qui s'abandonnent aux satisfactions immédiates de la consommation alimentaire ».

BOURDIEU, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris: Éditions de Minuit, p.216-219, cité par DELAS, J.-P. et MILLY, B. (2005). *Histoire des pensées sociologiques*, Paris: Armand Colin, p.312-313.

Annexe 4 : L'individualisme méthodologique selon Raymond Boudon

« [L'individualisme méthodologique] désigne un paradigme, c'est-à-dire une conception d'ensemble des sciences sociales, qui se définit par trois postulats. Le premier pose que tout phénomène social résulte de la combinaison d'actions, de croyances ou d'attitudes individuelles (P1 : *postulat de l'individualisme*). Il s'ensuit qu'un moment essentiel de toute analyse sociologique consiste à « comprendre » le pourquoi des actions, des croyances ou des attitudes individuelles responsables du phénomène qu'on cherche à expliquer. Selon le second postulat, « comprendre » les actions, croyances et attitudes de l'acteur individuel, c'est en reconstruire le sens qu'elles ont pour lui, ce qui — en principe du moins — est toujours possible (P2 : *postulat de la compréhension*). Quant au troisième postulat, il pose que l'acteur adhère à une croyance, ou entreprend une action *parce qu'elle* a du sens pour lui, en d'autres termes que la cause principale des actions, croyances, etc. du sujet réside dans le sens qu'il leur donne, plus précisément dans les raisons qu'il a de les adopter (P3 : *postulat de la rationalité*). Ce dernier postulat exclut, par exemple, qu'on explique les croyances magiques par la « mentalité primitive », la « pensée sauvage » ou la « violence symbolique », ces notions faisant appel à des mécanismes opérant à l'insu du sujet, à l'instar des processus chimiques dont il est le siège. Il n'implique pas cependant que le sujet soit *clairement* conscient du sens de ses actions et de ses croyances. On reviendra plus loin sur ce point délicat. Il n'implique pas non plus que les raisons des acteurs ne dépendent pas de *causes*, telles que les ressources cognitives de l'acteur ou d'autres variables caractéristiques de sa situation, au sens large de ce terme, et du contexte dans lequel il se trouve ».

Source : BOUDON, R. (2002). "Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique?" *Sociologie et sociétés*, vol.34, n.1, p.9-10. Disponible sur Erudit : <http://www.erudit.org/revue/socsoc/2002/v34/n1/009743ar.pdf>

Partie 2 : Quelques questionnements sociologiques transversaux

Chapitre 4 : Cultures, socialisation et identités

Chapitre 5 : Contrôle social, normes et déviance

Chapitre 6 : Stratification et hiérarchies sociales

CHAPITRE 4 : CULTURES, SOCIALISATION ET IDENTITÉS

I. PLAN DU CHAPITRE 4

I. La culture

A. Une définition difficile

- 1) *La définition extensive des anthropologues*
- 2) *Une définition plus restreinte ?*
- 3) *Intérêt d'une conception élargie de la culture*

B. Regards sur les cultures : de la cohérence aux recompositions

- 1) *La vision culturaliste : la culture comme unité cohérente*
- 2) *Des cultures en mouvement*

II. La socialisation

A. La socialisation primaire

- 1) Définition
- 2) L'exemple de la socialisation différenciée selon les sexes

B. La socialisation secondaire

- 1) La socialisation professionnelle
- 2) Les autres socialisations secondaires

C. La socialisation continue

III. La construction des identités

A. Individu et identité

B. Comment se construisent les identités

- 1) L'identité biographique
- 2) L'identité relationnelle
- 3) L'identité comme projection de soi
- 4) Identités individuelles et identités collectives

II. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Principales références utilisées

ABÉLÈS, M. (2006). "Culturalisme." p. 230-232 in *Dictionnaire des sciences humaines*, sd **MESURE, S. et SAVIDAN, P. Paris: PUF.**

ALPE, Y., LAMBERT, J.-R., BEITONE, A., DOLLO, C., et PARAYRE, S. (2007). *Lexique de sociologie*, Paris: Dalloz.

ANSART, P. (1999). "Sociologie de la culture." p. 125-128 in *Dictionnaire de sociologie*, sd AKOUN, A. et ANSART, P. Paris: Le Robert - Seuil.

BARBUSSE, B. et GLAYMANN, D. (2004). *Introduction à la sociologie*, Vanves: Foucher.

CUCHE, D. (1996). *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris: Editions La Découverte.

DARMON, M. (2006). *La socialisation*, Paris: A. Colin.

DUBAR, C. (1991). *La socialisation: construction des identités sociales et professionnelles*, Paris: A. Colin.

FLEURY, L. (2006). *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*, Paris: A. Colin.

FLEUTÔT, D., BARBUSSE, B., GLAYMANN, D., LETESSIER, J.-Y., et MADELAINE, P. (2006). *Sociologie: analyses contemporaines*, Vanves: Foucher.

JULIEN, M.-P. et ROSSELIN, C. (2005). *La culture matérielle*, Paris: Découverte.

KAUFMANN, J.-C. (1992). *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris: Nathan.

KAUFMANN, J.-C. (2001). *Ego. Pour une sociologie de l'individu*, Paris: Nathan.

KAUFMANN, J.-C. (2004). *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris: Armand Colin.

LAHIRE, B. (2004). *La culture des individus: dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris: Découverte.

LAHIRE, B. (2006). "Culture." p. 232-234 in *Dictionnaire des sciences humaines*, sd **MESURE, S. et SAVIDAN, P. Paris: PUF.**

LALLEMENT, M. (2006). *Histoire des idées sociologiques. Tome 2: De Parsons aux contemporains*, Paris: Nathan.

MATTELART, A. et NEVEU, E. (2003). *Introduction aux Cultural studies*, Paris: La Découverte.

MERTON, R.K. (1965). *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris: Plon.

Références des auteurs cités

BERGER, P. et LUCKMANN, T. (2006 [1966]). *La construction sociale de la réalité*, Paris: Armand Colin.

- BERGER, P. et KELLNER, H. (1988 [1964]). "Le mariage et la construction de la réalité." *Dialogue*, n.102, p. 6-23.
- BOURDIEU, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris: Éditions de Minuit.
- DURKHEIM, E. (2007 [1895]). *Les règles de la méthode sociologique*, Paris: PUF/Quadrige.
- GEERTZ, C. (1998 [1973]), « La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture », *Enquête*, n.6, p.73-105 (traduction de l'introduction de GEERTZ, C. (1973), *The interpretation of cultures*) Accessible en ligne : <http://enquete.revues.org/document1443.html>
- HERSKOVITS, M (1952 [1948]). *Les bases de l'anthropologie culturelle*, Paris : Payot
- HOGGART, R. (1970). *La culture du pauvre. Etude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris: Editions de Minuit.
- HUGHES, E.C. (1955). "The making of a physician." *Human organization*, vol.14, p. 21-25.
- MALINOWSKI, B. (1968 [1944]). *Une théorie scientifique de la culture*, Paris: Maspero.
- MEAD, G.H. (2006 [1934]). *L'esprit, le soi et la société*, Paris: Presses universitaires de France.
- MEAD, M. (1971). *Moeurs et sexualité en Océanie*, Paris: Plon.
- MERTON, R.K., READER, G.G., et KENDALL, P.L. (1957). *The student-physician: introductory studies in the sociology of medical education*, Cambridge: Harvard University Press.
- ROCHER, G. (1968). *Introduction à la sociologie générale*, Montréal: HMH.
- SAINSAULIEU, R. (1977). *L'identité au travail*, Paris: Presses de la FNSP.
- TYLOR, E. (1876 [1871]). *La civilisation primitive*, Paris: Reinwald.

III. RÉSUMÉ DU CHAPITRE 4

Dans cette deuxième partie du cours consacrée à des questionnements transversaux aux différents domaines de la sociologie, nous abordons d'abord la problématique de la culture, de la socialisation et des identités.

La culture fait l'objet de deux grands types de définitions en sociologie : d'une part une définition extensive qui, issue de la tradition anthropologique, oppose la culture à la nature, et d'autre part une définition plus restrictive et plus proche de l'acception courante du terme, selon laquelle la culture renvoie au domaine des arts et des pratiques liées à la production et à la consommation de « biens culturels » (musique, livres, spectacles, cinéma, etc.). Dans l'optique d'une appréhension de la culture comme prisme d'analyse transversal en sociologie, nous retenons dans ce chapitre la définition plus extensive de la culture, issue de la tradition anthropologique. Ainsi entendue, la culture a fait l'objet d'analyses plurielles : à des approches mettant l'accent sur la cohérence propre à chaque culture ont succédé des analyses insistant sur la complexité et la diversité interne à chaque culture. Les concepts d'acculturation, de sous-culture ou encore de contre-culture illustrent bien cette dernière perspective.

La complexité des cultures induit logiquement une complexité des processus de socialisation, ceux-ci correspondant justement aux processus par lesquels l'être humain « apprend et intériorise tout au cours de sa vie les éléments socioculturels de son milieu » (selon la définition de Guy Rocher). Dès la socialisation primaire (pendant l'enfance), l'enfant est influencé par une pluralité d'instances de socialisation : parents, école, mais aussi nourrices, puéricultrices, jeux et lectures, médias, culture de masse... Poursuite de la socialisation à l'âge adulte, la socialisation secondaire ne se résume pas à la socialisation professionnelle, dimension la plus étudiée par les sociologues. En effet, le couple, ainsi que les divers groupes d'appartenance (associatifs, politiques, religieux), mais aussi les instances de socialisation

plus diffuses telles que les médias et la culture de masse, contribuent également à façonner l'individu à l'âge adulte.

Résultat objectif de ces processus de socialisation potentiellement divergents, l'individu est une entité traversée de contradictions. Selon l'analyse de Jean-Claude Kaufmann que nous reprenons dans ce chapitre, la construction identitaire correspond au processus subjectif de reconstruction d'une unité et d'un tout cohérent à partir de ces éléments pluriels et contradictoires dont est fait un individu.

IV. LES NOTIONS CLÉS

Culture : La culture fait l'objet de deux grands types de définitions en sociologie. On en trouve d'une part une définition extensive, issue de la tradition anthropologique. La définition proposée par Tylor en 1871 est emblématique de cette conception élargie de la culture. Selon cet anthropologue, la culture renvoie à « ce tout complexe qui comprend la connaissance, les croyances, l'art, la morale, le droit, les coutumes et les autres capacités ou habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société¹⁹ ». La culture, dans ce sens, correspond à « tout ce qui est créé et transmis par l'homme, tout ce qui n'est pas donné par la seule nature et par l'hérédité biologique²⁰ ». D'autre part, une définition plus restrictive et plus proche du sens courant réserve le terme de culture au domaine des arts et des pratiques liées à la production et à la consommation de « biens culturels » (musique, livres, spectacles, cinéma, etc.). Ce second ensemble de recherches s'intéresse notamment à la différenciation des pratiques culturelles selon les catégories sociales (ex. l'opéra est plus fréquenté par les catégories supérieures que par les catégories populaires) et aux hiérarchies s'établissant conjointement entre des pratiques culturelles légitimes (ex. écouter de la musique classique) et d'autres moins reconnues (ex. écouter du rap).

Norme sociale : « Principe ou modèle de conduite propre à un groupe social ou à une société. Les normes sociales sont conformes à ce qui est communément admis et légitimé par le système de valeurs propre à chaque société ou à chaque groupe social. Les normes sociales sont intériorisées par les individus au cours de la socialisation et régulent les comportements par des sanctions positives ou négatives, formelles ou informelles, quand il y a transgression ou non-conformité²¹ ».

Valeur : « Une valeur constitue un idéal pour les membres d'une société, elle guide les « bonnes » manières de penser, d'être et d'agir²² [...] ».

Acculturation : Le terme « acculturation » vise à rendre compte de ce qui se joue lorsque des cultures différentes entrent en contact. Initialement utilisé en 1880 par l'anthropologue américain J. Powell pour rendre compte de « la transformation des modes de vie et de pensée des immigrants au contact de la société américaine²³ », le terme « acculturation » a pris un sens plus général à partir des travaux de R. Redfield, R. Linton et M. Herskovits dans leur *Mémoire pour l'étude de l'acculturation* en 1936. Les trois auteurs donnent alors une définition de l'acculturation qui fera ensuite autorité : « L'acculturation est l'ensemble des phénomènes qui résultent d'un contact continu et direct entre des

¹⁹ TYLOR, E. (1876 [1871]). *La civilisation primitive*, Paris: Reinwald, p.1, cité par CUCHE, D. (1996). *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris: Editions La Découverte, p.16.

²⁰ ANSART, P. (1999). "Sociologie de la culture." in *Dictionnaire de sociologie*, sd AKOUN, A. et ANSART, P. Paris: Le Robert – Seuil, p.126.

²¹ ALPE, Y., LAMBERT, J.-R., BEITONE, A., DOLLO, C., et PARAYRE, S. (2007). *Lexique de sociologie*, Paris: Dalloz, p.204.

²² BARBUSSE, B. et GLAYMANN, D. (2004). *Introduction à la sociologie*, Vanves: Foucher, p.129.

²³ CUCHE, D. (1996). *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris: Editions La Découverte, p.53.

groupes d'individus de cultures différentes et qui entraînent des changements dans les modèles culturels initiaux de l'un ou l'autre des deux groupes²⁴ ». L'acculturation ne doit pas être confondue avec l'**assimilation**, qui « implique pour un groupe la disparition totale de sa culture d'origine et l'intériorisation complète de la culture du groupe dominant²⁵ ».

Réinterprétation : Dans le cadre d'un processus d'acculturation, le concept de réinterprétation, forgé par M.Herskovits, désigne « le processus par lequel d'anciennes significations sont attribuées à des éléments nouveaux ou par lequel de nouvelles valeurs changent la signification culturelle de formes anciennes²⁶ ».

Ethnocentrisme : « Lorsqu'on examine la réalité sociale, on a souvent tendance à évaluer ce que l'on voit à l'aune de sa propre expérience et de sa propre culture. Ce comportement est qualifié d'ethnocentrique. [...] L'ethnocentrisme est une attitude qui consiste à analyser et à juger les autres cultures en référence à sa propre culture (nationale, religieuse, morale...). On parle aussi d'ethnocentrisme de classe quand l'observateur se place du point de vue de son appartenance sociale pour juger le comportement de ceux qui appartiennent à d'autres classes sociales²⁷ ».

Sous-culture : « variante culturelle caractéristique d'un sous-groupe. La sous-culture comprend des traits culturels communs avec la culture de la société à laquelle elle appartient. Par exemple, la culture bretonne est une sous-culture régionale²⁸ »

Contre-culture : « Sous-culture d'un groupe, [qui a pour particularité d'être] en opposition avec certains des traits culturels dominants de la société à laquelle il appartient, et qui cherche à faire reconnaître ses propres normes et valeurs. Les hippies, les punks, sont des exemples de contre-culture²⁹ ».

Socialisation : Selon la définition classique de Guy Rocher, la socialisation désigne le « processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au cours de sa vie les éléments socioculturels de son milieu, les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence d'expériences et d'agents sociaux significatifs et par là s'adapte à l'environnement social où elle doit vivre³⁰ ». Pour Muriel Darmon, la socialisation renvoie à « l'ensemble des processus par lesquels l'individu est construit – on dira aussi « formé », « modelé », « façonné », « fabriqué », « conditionné » - par la société globale et locale dans laquelle il vit, processus au cours duquel l'individu acquiert – « apprend », « intériorise », « incorpore », « intègre » - des façons de faire, de penser et d'être qui sont situées socialement³¹ ».

Socialisation manifeste : « Processus par lequel l'enfant apprend un certain nombre de normes et de valeurs de la société dans laquelle il vit par l'intermédiaire d'actions méthodiques et délibérées des adultes. Il s'agit d'un système d'apprentissage reposant sur un système de sanctions positives et négatives. L'objectif de cet apprentissage est d'inculquer aux enfants des comportements souhaités par les adultes comme par exemple le respect des règles de politesse. Ce processus de socialisation manifeste n'est pas celui qui va structurer le plus profondément la personnalité de l'individu, il est complété par un processus de socialisation latente³² ».

²⁴ Ibid., p.54

²⁵ Ibid., p.54

²⁶ HERSKOVITS, M (1952 [1948]). Les bases de l'anthropologie culturelle, Paris : Payot, cité par CUCHE, D. (1996). *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris: Editions La Découverte, p.55.

²⁷ BARBUSSE, B. et GLAYMANN, D. (2004). *Introduction à la sociologie*, Vanves: Foucher, p.251.

²⁸ ALPE, Y., LAMBERT, J.-R., BEITONE, A., DOLLO, C., et PARAYRE, S. (2007). *Lexique de sociologie*, Paris: Dalloz, p.285-286.

²⁹ Ibid., p.57.

³⁰ ROCHER, G. (1968). *Introduction à la sociologie générale*, Montréal: HMH, cité par ALPE, Y., LAMBERT, J.-R., BEITONE, A., DOLLO, C., et PARAYRE, S. (2007). *Lexique de sociologie*, Paris: Dalloz, p. 269.

³¹ DARMON, M. (2006). *La socialisation*, Paris: A. Colin, p.6.

³² ALPE, Y., LAMBERT, J.-R., BEITONE, A., DOLLO, C., et PARAYRE, S. (2007). *Lexique de sociologie*, Paris: Dalloz, p.271.

Socialisation latente : « Par opposition à la socialisation manifeste, [la socialisation latente désigne le] processus où l'enfant intériorise les normes et les valeurs de la société dans laquelle il vit grâce à une multitude d'interactions avec son entourage sans qu'il y ait d'action d'apprentissage méthodique. Sans que les individus, socialisateurs ou socialisés, n'aient réellement conscience de participer à ce processus³³ ».

Socialisation primaire : La distinction entre socialisation primaire et socialisation secondaire a été introduite par Peter Berger et Thomas Luckmann³⁴. La socialisation primaire désigne le « [p]rocessus de socialisation qui concerne les enfants. Ce processus s'effectue dans un premier temps au sein de la famille [, puis à l'école]³⁵ ». D'autres acteurs (par exemple, nourrices, professionnels de l'enfance, autres enfants, industries culturelles) participent toutefois à la socialisation des enfants, qui doit dès lors être conçue comme « plurielle³⁶ ».

Socialisation secondaire : « poursuite du processus de socialisation à l'âge adulte, essentiellement dans le monde du travail [et] dans le cadre familial³⁷ ».

Socialisation anticipatrice : « Pour Robert K. Merton, forme de socialisation où l'individu intériorise les normes et les valeurs d'un groupe de référence auquel il souhaite appartenir. L'individu en tentant de s'approprier par avance les normes et les valeurs de ce groupe cherche à y faciliter son intégration. Pour Merton, cette forme de socialisation concerne essentiellement les adultes et est étroitement liée à la notion de frustration relative : « dans un groupe, les membres subordonnés, ou non encore intégrés, ont toujours tendance à partager les sentiments et à se conformer aux valeurs du noyau le plus prestigieux et respecté du groupe »³⁸ ».

Identité : « Sur le plan sociologique, l'identité d'un individu ou d'un groupe est constituée par l'ensemble des caractéristiques et des représentations qui font que cet individu ou ce groupe se perçoit en tant qu'entité spécifique et qu'il est perçu comme tel par les autres. L'identité est donc à la fois une identité « pour soi » et une identité « pour autrui ». Au niveau individuel, l'identité correspond au sentiment subjectif de l'unité personnelle³⁹ ».

Individu : « En sociologie, selon Norbert Elias, l'individu est « l'être humain pris isolément ». L'individu est une construction historique qui résulte du processus d'individualisation. Dans les sociétés traditionnelles [...] l'individu n'existe pas : seuls importent les groupes (famille, clan, tribu, caste, etc.). L'individu est donc un produit de la modernité. Selon Danilo Martuccelli, « être un individu, c'est être défini par le double sceau incompressible de la souveraineté sur soi et de la séparation avec les autres »⁴⁰ ».

³³ ALPE, Y., LAMBERT, J.-R., BEITONE, A., DOLLO, C., et PARAYRE, S. (2007). *Lexique de sociologie*, Paris: Dalloz, p.271.

³⁴ BERGER, P. et LUCKMANN, T. (2006 [1966]). *La construction sociale de la réalité*, Paris: Armand Colin.

³⁵ ALPE, Y., LAMBERT, J.-R., BEITONE, A., DOLLO, C., et PARAYRE, S. (2007). *Lexique de sociologie*, Paris: Dalloz, p.271.

³⁶ DARMON, M. (2006). *La socialisation*, Paris: A. Colin, p.45-66.

³⁷ ALPE, Y., LAMBERT, J.-R., BEITONE, A., DOLLO, C., et PARAYRE, S. (2007). *Lexique de sociologie*, Paris: Dalloz, p. 272.

³⁸ Ibid., p.270.

³⁹ Ibid., p.147.

⁴⁰ Ibid., p. 153-154.

V. ANNEXES

Annexe 1 : Margaret Mead et la rupture du lien entre sexe et « tempérament »

« Ni les Arapesh ni les Mundugumor n'ont éprouvé le besoin d'instituer une différence entre les sexes. L'idéal arapesh est celui d'un homme doux et sensible, marié à une femme également douce et sensible. Pour les Mundugumor, c'est celui d'un homme violent et agressif, marié à une femme tout aussi violente et agressive. Les Chambuli, en revanche, nous ont donné une image renversée de ce qui se passe dans notre société. La femme y est le partenaire dominant ; elle a la tête froide, et c'est elle qui mène la barque ; l'homme est, des deux, le moins capable et le plus émotif. D'une telle confrontation se dégagent des conclusions très précises. Si certaines attitudes, que nous considérons comme traditionnellement associées au tempérament féminin – telles que la passivité, la sensibilité, l'amour des enfants – peuvent si aisément être typiques des hommes d'une tribu, et dans une autre, au contraire, être rejetées par la majorité des hommes comme des femmes, nous n'avons plus aucune raison de croire qu'elles soient irrévocablement déterminées par le sexe de l'individu. Et cette conclusion s'impose avec d'autant plus de force que les Chambuli ont inversé les rôles, tout en conservant officiellement des institutions patrilineaires.

Il nous est maintenant permis d'affirmer que les traits de caractère que nous qualifions de masculins ou de féminins sont pour un grand nombre d'entre eux, sinon en totalité, déterminés par le sexe d'une façon aussi superficielle que le sont les vêtements, les manières ou la coiffure qu'une époque assigne à l'un ou l'autre sexe. Quand nous opposons le comportement typique de l'homme ou de la femme arapesh à celui, non moins typique de l'homme ou de la femme mundugumor, l'un et l'autre apparaissent de toute évidence être le résultat d'un conditionnement social ».

Mead, M., *Mœurs et sexualité en Océanie*, Paris, Plon, 1963, p.311-312.

Annexe 2 : La culture comme totalité : la perspective fonctionnaliste

« À l'instar de ce qui se passe toujours quand l'investigation scientifique pénètre dans un domaine jusqu'alors livré à la seule curiosité des amateurs, l'ethnologie a introduit des règles et de l'ordre dans ce qui semblait chaotique et dépourvu de sens. Ce monde surprenant, primitif et indéchiffrable des « sauvages », elle l'a converti pour nous en un certain nombre de communautés bien ordonnées, soumises à des réglementations, se comportant et pensant selon des principes logiques. Quelle que soit l'association d'idées à laquelle il ait pu donner lieu à l'origine, ce sont des notions de liberté absolue, de comportement anormal avec quelque chose d'extraordinaire et de bizarre à l'extrême, qu'évoque ce mot de « sauvage ». Beaucoup de gens s'imaginent que les indigènes vivent au sein de la Nature, à peu près comme ils le désirent et comme ils le peuvent, en proie à des croyances fantasmagoriques et à des craintes folles. La science moderne montre que leurs institutions sociales ont au contraire une structure bien précise, qu'elles sont soumises à une autorité, à des conventions et des lois pour tout ce qui regarde les rapports publics et privés, tandis que ces derniers sont, de surcroît, commandés par des liens de clan et de parenté extrêmement complexes. En fait, nous voyons les indigènes empêtrés dans un réseau de devoirs, fonctions et privilèges, qui correspond à une

organisation tribale, communautaire et familiale très complète (voir Pl. IV). Leurs croyances et pratiques ne sont pas dépourvues d'une certaine cohérence; leur connaissance du monde extérieur suffit à les guider dans la plupart de leurs entreprises et activités, toujours menées avec vigueur. Quant à leurs productions artistiques, elles ne manquent ni de signification ni de beauté.

Qu'il y a loin de la réponse fameuse faite jadis par ce fonctionnaire qui, interrogé sur les us et coutumes des indigènes, répliquait : « Aucunes moeurs, manières bestiales », à la position de l'ethnographe moderne! Celui-ci, avec ses tables de termes de parenté, ses généalogies, ses croquis, plans et diagrammes, prouve l'existence d'une forte et vaste organisation sociale, établit la composition de la tribu, du clan, de la famille; et il nous brosse un tableau d'indigènes assujettis à un code strict de conduite et de bonnes manières, à côté duquel la vie à la Cour de Versailles ou à l'Escurial apparaît comme libre et facile [7].

Par conséquent, l'idéal premier et fondamental du travail ethnographique de plein air est de donner un plan clair et cohérent de la structure sociale et de dégager du fatras des faits les lois et les normes de tous les phénomènes culturels. La charpente solide de la vie tribale doit être, en premier lieu, établie. Cet idéal exige avant tout qu'on se livre à une étude complète des phénomènes, et non pas à une recherche du sensationnel, de l'original, encore moins de l'amusant et du bizarre. Le temps n'est plus où l'on pouvait admettre des récits nous dépeignant l'indigène comme une caricature grotesque, enfantine, de l'être humain. Pareil tableau est inexact, et comme beaucoup d'autres choses fausses, il a été détruit par la Science. L'ethnographe travaillant sur place se doit de dominer, avec patience et sérieux, l'ensemble des phénomènes dans chacun des domaines de la culture tribale étudiée, en ne faisant aucune différence entre ce qui est banal, terne ou normal, et ce qui étonne et frappe outre mesure. Par la même occasion, au cours de la recherche, la culture tribale dans son intégralité et sous *tous ses aspects* doit être passée au crible. La structure, la loi et le principe relevés dans chacun de ces aspects doivent alors être rapportés à un seul grand ensemble cohérent ».

Malinowski, B. (1963 [1922]), *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard.

Disponible en ligne sur le site « Les classiques des sciences sociales »,

http://classiques.uqac.ca/classiques/malinowski/les_argonautes/argonautes_intro.html

Annexe 3 : La « culture du pauvre » selon R. Hoggart

« Vivre au sein d'un milieu populaire c'est, aujourd'hui encore, appartenir à une culture diffuse qui n'est pas moins contraignante et élaborée que celle qui caractérise les classes supérieures. Un ouvrier accumulerait assurément les pataquès et les gaffes s'il devait figurer à un dîner collet monté, mais, s'il devait vivre au milieu de gens du peuple, un grand bourgeois traduirait aussi sûrement sa gaucherie par ses manières de parler – c'est-à-dire aussi bien par son débit que par ses sujets de conversation ou ses tournures de phrase -, par sa façon de se servir de ses mains, par sa démarche ou son maintien et jusque dans sa manière de commander les boissons ou de proposer une tournée. Pour se persuader de la spécificité de la culture populaire, il suffit de songer à ces milliers de détails qui typent un style de vie, par exemple aux modèles de comportement qui régissent les mœurs vestimentaires ».

HOGGART, R. (1970). *La culture du pauvre. Etude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris: Editions de Minuit, p.63, cité par LALLEMENT, M. (2006). *Histoire des idées sociologiques. Tome 2: De Parsons aux contemporains*, Paris: Nathan, p.70.

Annexe 4 : Des objets supports de culture : l'importance de la « culture matérielle »

« [...] la culture a un ancrage matériel très fort, même dans des champs tels que le symbolique, le politique ou le religieux : porche, bénitier, fonds baptismaux, missel, banc,

autel, crucifix, chapelet, confessionnal, cierge, hostie sont des objets du catholicisme sans lesquels pratiques et croyances manqueraient de support. La tradition française engage à penser que stylos, amphithéâtres, bancs, font plus que révéler la culture estudiantine (loin de se réduire à la vie universitaire) ; la matière n'est pas que le signe de leur appartenance à cette culture. Dans leurs gestes sur la matière, les étudiants se construisent en tant qu'étudiants et, ce faisant, contribuent à forger une culture spécifique ».

JULIEN, M.-P. et ROSSELIN, C. (2005). *La culture matérielle*, Paris: Découverte, p.5.

Annexe 5 : La socialisation chez Durkheim

« On peut, d'ailleurs, confirmer par une expérience caractéristique cette définition du fait social, il suffit d'observer la manière dont sont élevés les enfants. Quand on regarde les faits tels qu'ils sont et tels qu'ils ont toujours été, il saute aux yeux que toute éducation consiste dans un effort continu pour imposer à l'enfant des manières de voir, de sentir et d'agir auxquelles il ne serait pas spontanément arrivé. Dès les premiers temps de sa vie, nous le contraignons à manger, à boire, à dormir à des heures régulières, nous le contraignons à la propreté, au calme, à l'obéissance ; plus tard, nous le contraignons pour qu'il apprenne à tenir compte d'autrui, à respecter les usages, les convenances, nous le contraignons au travail, etc., etc. Si, avec le temps, cette contrainte cesse d'être sentie, c'est qu'elle donne peu à peu naissance à des habitudes, à des tendances internes qui la rendent inutile, mais qui ne la remplacent que parce qu'elles en dérivent. Il est vrai que, d'après M. Spencer, une éducation rationnelle devrait réprouver de tels procédés et laisser faire l'enfant en toute liberté ; mais comme cette théorie pédagogique n'a jamais été pratiquée par aucun peuple connu, elle ne constitue qu'un *desideratum* personnel, non un fait qui puisse être opposé aux faits qui précèdent. Or, ce qui rend ces derniers particulièrement instructifs, c'est que l'éducation a justement pour objet de faire l'être social ; on y peut donc voir, comme en raccourci, de quelle manière cet être s'est constitué dans l'histoire. Cette pression de tous les instants que subit l'enfant, c'est la pression même du milieu social qui tend à le façonner à son image et dont les parents et les maîtres ne sont que les représentants et les intermédiaires ».

Source : Émile Durkheim (1894), *Les règles de la méthode sociologique*. Paris: PUF, 16e édition, 1967, chapitre 1, « Qu'est-ce qu'un fait social ? », p.20, disponible sur UQAC, « Les classiques des sciences sociales »,

http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/regles_methode/regles_methode.html

CHAPITRE 5 : CONTRÔLE SOCIAL, NORMES ET DÉVIANCES

VI. PLAN DU CHAPITRE 5

I. Normes sociales et contrôle social

A. Qu'est-ce qu'une norme sociale ?

- 1) Normes juridiques et normes sociales
- 2) Normes sociales et déviance
- 3) Diversité des normes sociales et des formes de déviance

B. Des normes socialement construites

- 1) Variabilité selon les cultures
- 2) Variabilité dans le temps

C. Qui assure le contrôle social ?

- 1) Le rôle des institutions et des « entrepreneurs de morale »
- 2) Un contrôle social diffus : le rôle des interactions

II. Les théories de la déviance

A. La déviance comme fait social

- 1) E.Durkheim : la criminalité comme fait social « normal » (cf Annexe 2)
- 2) R.Merton : stratification sociale et déviance (cf Annexe 3)

B. La déviance comme processus

- 1) H.Becker : la théorie de l'étiquetage (cf Annexe 4)
- 2) E.Goffman : stigmatisme et interactions sociales

VII. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BECKER, H.S. (1985). *Outsiders: études de sociologie de la déviance*, Paris: A.-M. Métailié.
- BOUDON, R. et BOURRICAUD, F. (1982). *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris: Presses universitaires de France, articles « Conformité et déviance » et « contrôle social ».
- CUSSON, M. (1992). "Déviance." p. 389-422 in *Traité de sociologie*, sd BOUDON, R. Paris: PUF.
- GOFFMAN, E. (1975). *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris: Editons de Minuit.
- MERTON, R.K. (1965). *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris: Plon.
- OGIEN, A. (1995). *Sociologie de la déviance*, Paris: A. Colin.
- OGIEN, A. (2006). "Contrôle social." p. 205-207 in *Dictionnaire des sciences humaines*, sd MESURE, S. et SAVIDAN, P. Paris: PUF.
- RIUTORT, P. (1996). *Premières leçons de sociologie*, Paris: Presses universitaires de France, p.71-84.

VIII. RÉSUMÉ DU CHAPITRE 5

Contrôle social, normes sociales et déviance sont trois concepts étroitement liés en sociologie. Les normes sociales peuvent être généralement définies comme les principes et modèles de conduites acceptés et valorisés dans une société ou un groupe social donné ; le contrôle social désigne les dispositifs permettant d'assurer le respect des normes sociales ; la déviance, enfin, correspond à la transgression d'une norme, qui s'accompagne le plus souvent d'une sanction.

Dans une optique proprement sociologique, l'analyse des normes et déviances dépasse largement la perspective criminologique à laquelle ces questions sont trop souvent réduites. En effet les normes sociales ne se réduisent pas aux normes juridiques, la déviance ne se réduit pas au crime, et le contrôle social est le fait de bien d'autres acteurs que les seules autorités policières et judiciaires. La première partie du chapitre vise à illustrer la diversité des normes sociales et des types de déviances ; leur caractère de construction sociale sera souligné à partir d'une mise en lumière de la diversité des normes sociales dans le temps et selon les cultures. Enfin, la notion de « contrôle social » étant trop souvent utilisée de façon indéfinie, sans que les acteurs du contrôle soient clairement nommés, nous proposerons quelques éléments de réponse à la question : « Qui assure le contrôle social ? », en distinguant d'une part le rôle des institutions et des « entrepreneurs de morale » (Becker), et d'autre part le contrôle social plus diffus s'opérant au fil des interactions de la vie quotidienne.

La seconde partie du chapitre présente quelques théories de la déviance, en distinguant les théories abordant la déviance comme un fait social (analyse du crime chez Durkheim, typologie des modes d'adaptation individuelle chez Merton) des théories analysant la déviance comme processus (théorie de l'étiquetage de Becker, analyse interactionniste du stigmate chez Goffman).

IX. LES NOTIONS CLÉS

Norme sociale : « Principe ou modèle de conduite propre à un groupe social ou à une société. Les normes sociales sont conformes à ce qui est communément admis et légitimé par le système de valeurs propre à chaque société ou à chaque groupe social. Les normes sociales sont intériorisées par les individus au cours de la socialisation et régulent les comportements par des sanctions positives ou négatives, formelles ou informelles, quand il y a transgression ou non-conformité⁴¹ ».

Contrôle social : « Le contrôle social peut être défini comme l'ensemble des dispositifs employés dans une société pour assurer la cohésion sociale et assurer le respect des règles édictées. [...] Le contrôle social s'exerce à différents niveaux dans la société (de la mère qui surveille son enfant aux vérifications d'identité pratiquées par les forces de police), de façon diffuse (le regard réprobateur d'un inconnu) ou par une instances spécialisée (le jugement prononcé par un tribunal. Ces types de contrôle social extrêmement variés renvoient ainsi à l'existence de normes diverses⁴² ».

Déviance : « La déviance désigne l'ensemble des comportements qui s'écartent de la norme sociale et qui, à ce titre, font l'objet d'une sanction⁴³ ».

X. ANNEXES

Annexe 1 : De la déviance à la norme sociale

« Tuer son voisin, renverser volontairement du chocolat fondu sur une moquette blanche au cours d'un repas, chahuter en classe, être homosexuel, commettre un hold-up dans un bureau de poste, oublier de fêter l'anniversaire d'un proche, tricher dans une partie de dominos entre amis, s'adonner au commerce de stupéfiants ou se prostituer, se moucher au milieu d'un concerto de violon. Le quotidien nous expose à d'innombrables écarts de conduite qui, d'une manière ou d'une autre, rompent ce que l'on tient pour le cours ordinaire des choses. Ces ruptures ne nous paraissent pourtant pas toutes d'égale gravité. Les manquements aux règles de la bienséance, de la politesse et de l'honneur se distinguent des agissements qui portent atteinte à la propriété privée, à l'intégrité physique ou à l'ordre public. Si l'habitude nous fait considérer les infractions aux exigences de l'étiquette comme des faits difficiles à apparenter à des crimes, c'est peut-être que le recours à la procédure pénale est, peu à peu, entré dans les mœurs et que ce qui paraît aujourd'hui devoir lui échapper est abandonné aux

⁴¹ ALPE, Y., LAMBERT, J.-R., BEITONE, A., DOLLO, C., et PARAYRE, S. (2007). *Lexique de sociologie*, Paris: Dalloz, p.204.

⁴² RIUTORT, P. (1996). *Premières leçons de sociologie*, Paris: Presses universitaires de France, p.71.

⁴³ Ibid., p.77.

formes communes de la réprobation sociale.

Condamner la conduite d'autrui est cependant un acte banal. Réprimander, réprouber, blâmer, discréditer, punir, châtier, corriger, redresser : une infinité de façons de faire savoir à un individu que son comportement est inacceptable nous est disponible. Mais, quelle que soit la forme sous laquelle elle s'exprime, la réaction est identique : lorsqu'une conduite déroge à ce qu'il faudrait qu'elle fût, elle donne lieu à une sanction. Or, pour qu'une sanction soit prononcée, une première condition semble être requise : qu'une idée préalable de ce que le comportement idéal devrait être habite l'esprit de ceux qui l'infligent comme celui de ceux qui s'y soumettent. En d'autres termes, il faut que préexiste une norme à l'aune de laquelle puisse se mesurer un écart ; et que cette norme soit suffisamment publique pour que la sanction soit comprise en tant que telle ».

OGIEN, A. (1995). *Sociologie de la déviance*, Paris: A. Colin, p.5.

Annexe 2 : Le crime, un fait social « normal » (Durkheim)

« Le crime ne s'observe pas seulement dans la plupart des sociétés de telle ou telle espèce, mais dans toutes les sociétés de tous les types. Il n'en est pas où il n'existe une criminalité. Elle change de forme, les actes qui sont ainsi qualifiés ne sont pas partout les mêmes ; mais, partout et toujours, il y a eu des hommes qui se conduisaient de manière à attirer sur eux la répression pénale.

[...] Il n'est donc pas de phénomène qui présente de la manière la plus irrécusée tous les symptômes de la normalité, puisqu'il apparaît comme étroitement lié aux conditions de toute vie collective. [...] Sans doute, il peut se faire que le crime lui-même ait des formes anormales ; c'est ce qui arrive quand, par exemple, il atteint un taux exagéré. Il n'est pas douteux, en effet, que cet excès ne soit de nature morbide. Ce qui est normal, c'est simplement qu'il y ait une criminalité, pourvu que celle-ci atteigne et ne dépasse pas, pour chaque type social, un certain niveau [...] ».

DURKHEIM, E. (2007 [1895]). *Les règles de la méthode sociologique*, Paris: PUF/Quadrige, p.65-66.

Annexe 3 : L'analyse sociologique de la déviance chez R.Merton

3.1. La défense d'une approche sociologique contre l'explication par les « impulsions biologiques »

« [...] le comportement déviant (contraire aux modèles de conduites prescrits) a de plus en plus été étudié dans des perspectives proprement sociologiques. Car le rôle attribué aux impulsions biologiques n'explique pas pourquoi la fréquence du comportement varie avec les structures sociales ni pourquoi les déviations ne prennent pas la même forme dans toutes les sociétés. Aujourd'hui encore, il nous reste beaucoup à apprendre sur la façon dont les structures font de l'infraction aux codes sociaux une réponse « normale » (à laquelle on peut s'attendre) de la part des individus.

Dans cet essai, nous voudrions poser les bases d'une analyse des sources sociales et culturelles de la déviance. Notre but est essentiellement de découvrir comment des structures sociales peuvent, dans des cas déterminés, pousser certains individus à adopter un comportement déviant au lieu d'une conduite conformiste. Si nous pouvons situer les groupes qui sont particulièrement sensibles à ce genre de pressions, nous nous attendons à trouver chez eux une grande proportion de déviance, **non que les individus appartenant à ces groupes aient des tendances biologiques particulières, mais parce qu'un tel comportement correspond à la situation sociale dans laquelle ils se trouvent**. Nous nous plaçons dans une perspective sociologique. Ce sont les variations de la proportion de comportement déviant qui nous intéressent. Si notre recherche est couronnée de succès, il apparaîtra que certaines formes de comportement déviant sont aussi normales psychologiquement que le comportement conformiste, ce qui remettra en question l'identité entre déviance et anormalité psychologique ».

MERTON, R.K. (1965). *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris: Plon, p.163-164.

3.2 Les modes d'adaptation individuelle selon Robert K. Merton

Modes d'adaptation	Acceptation ou refus des objectifs culturels valorisés par la société (ex. gagner de l'argent)	Acceptation ou refus des moyens socialement légitimes d'atteindre ces objectifs (ex. travailler)	Définition du mode d'adaptation	Exemple et situation(s) sociale(s) favorisant ce mode d'adaptation
I. Conformisme	Acceptation	Acceptation	Conformité à la fois aux buts et aux moyens. Mode d'adaptation le plus répandu, source de stabilité sociale.	Travail salarié
II. Innovation	Acceptation	Refus	Acceptation des objectifs prescrits (ex. gagner de l'argent) mais utilisation de moyens non légitimes pour les atteindre.	- « Criminalité en col blanc » des hommes d'affaires ; - Pauvreté lorsque l'on adhère aux normes culturelles de catégories supérieures et que la mobilité sociale est possible. - Mode d'adaptation favorisé par la possibilité de mobilité sociale et la valorisation de l'ambition.
III. Ritualisme	Refus	Acceptation	L'individu abandonne l'objectif culturel dominant mais continue à agir au quotidien selon les moyens prescrits par cet objectif..	- Faire son travail sans aspiration à une promotion, à gagner plus ; être dans une « voie de garage » professionnellement. Le travail devient routinier. Ex. le bureaucrate

IV. Evasion	Refus	Refus	Abandon des buts prescrits et non respect des moyens correspondants.	Personnes en marge de la société : malades mentaux, vagabonds, clochards...
V. Rebellion	Refus et introduction d'objectifs nouveaux	Refus et introduction de moyens nouveaux	Refus des buts et moyens socialement valorisés et proposition de valeurs alternatives	Ex. révolutionnaires Plus souvent membres des classes montantes que des classes les plus basses.

→ **Bilan** : une tentative d'explication proprement sociologique de la déviance, mettant en relation l'appartenance à différentes couches sociales avec la probabilité d'adopter différents types de comportements déviants. « Nous nous sommes efforcé, dans la présente analyse, de suggérer quelles étaient les couches sociales les plus sensibles aux pressions poussant à la déviance et nous avons mis en évidence certains des mécanismes qui permettent à ces pressions de s'exercer⁴⁴ ».

Source : d'après MERTON, R.K. (1965). *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris: Plon, chapitre V « Structure sociale, anomie et déviance », p.163-187.

Annexe 4 : La déviance comme processus : la théorie de l'étiquetage (H.Becker)

« Les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes dont la transgression constitue la déviance, en appliquant ces normes à certains individus et en les étiquetant comme déviants. De ce point de vue, *la déviance n'est pas une qualité de l'acte commis par une personne, mais plutôt une conséquence de l'application, par les autres, de normes et de sanctions à un « transgresseur »*. *Le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès* et le comportement déviant est celui auquel la collectivité attache cette étiquette » (p.32-33).

« La déviance est une propriété, non du comportement lui-même, mais de l'interaction entre la personne qui commet l'acte et celles qui réagissent à cet acte » (p.38).

Types de comportements déviants (p.35)

	Obéissant à la norme	Transgressant la norme
Perçu comme déviant	Accusé à tort	Pleinement déviant
Non perçu comme déviant	Conforme	Secrètement déviant

Source : BECKER, H.S. (1985). *Outsiders: études de sociologie de la déviance*, Paris: A.-M. Métailié.

⁴⁴ MERTON, R.K. (1965). *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris: Plon, p.186

CHAPITRE 6 : STRATIFICATION SOCIALE ET INÉGALITÉS

XI. PLAN DU CHAPITRE 6

I. La stratification sociale : enjeux et théories

A. Quelques définitions

- 1) Stratification sociale
- 2) Reproduction et mobilité sociales

B. Deux visions des classes sociales

- 1) K.Marx
- 2) L.Warner

II. La stratification sociale en France

A. La nomenclature des PCS

B. L'évolution de la structure sociale

III. Des inégalités sociales plurielles

A. Les limites de la nomenclature des PCS

B. L'exemple des inégalités hommes/femmes

XII. BIBLIOGRAPHIE

ALPE, Y., LAMBERT, J.-R., BEITONE, A., DOLLO, C., et PARAYRE, S. (2007). *Lexique de sociologie*, Paris: Dalloz.

BARBUSSE, B. et GLAYMANN, D. (2004). *Introduction à la sociologie*, Vanves: Foucher, chapitre 4 « L'individu et les groupes sociaux » et chapitre 8 « Dynamique des structures sociales ».

BEAUD, S., CONFAYREUX, J., et LINDGAARD, J. (2006). *La France invisible*, Paris: La Découverte.

BOSC, S. (2004). *Stratification et classes sociales: la société française en mutation*, Paris: A. Colin.

BOUDON, R., BESNARD, P., CHERKAOUI, M., et LÉCUYER, B.-P.(dir.) (2005).

Dictionnaire de sociologie, Paris: Larousse.

BOUDON, R. et BOURRICAUD, F. (1982). *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris: Presses universitaires de France, articles « Mobilité », « statut » et « stratification sociale ».

CHERKAOUI, M. (1992). "Stratification." p. 97-152 in *Traité de sociologie*, sd BOUDON, R. Paris: PUF.

FLEUTÔT, D., BARBUSSE, B., GLAYMANN, D., LETESSIER, J.-Y., et MADELAINE, P. (2006). *Sociologie: analyses contemporaines*, Vanves: Foucher, dossier 5 « Stratification et classes sociales ».

MARUANI, M. (2006). *Travail et emploi des femmes*, Paris: La Découverte/Repères.

MESURE, S. et SAVIDAN, P. (2006). *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris: Presses universitaires de France.

RIUTORT, P. (1996). *Premières leçons de sociologie*, Paris: Presses universitaires de France, chapitre 4 : « La stratification sociale ».

XIII. RÉSUMÉ DU CHAPITRE 6

La stratification sociale, qui correspond à une représentation de la société comme un ensemble de groupes sociaux hiérarchisés, soulève de nombreuses questions, notamment quant aux critères de définition de ces groupes sociaux et à leur nombre, et quant à la mobilité possible entre ceux-ci. Dans les théories de la stratification sociale, l'activité professionnelle a longtemps constitué le critère déterminant, voire unique, de distinction et de hiérarchisation entre les groupes sociaux. Ces théories divergent par contre fortement quant au nombre de groupes ainsi identifiés et quant à l'analyse des relations entre ceux-ci : coexistence ou conflit, mobilité ou reproduction sociales. Les théories de la stratification sociale proposées par K.Marx et L.Warner sont présentées dans la première partie de ce chapitre pour illustrer cette diversité de conceptualisations.

La prédominance de l'activité professionnelle comme critère de classification des groupes sociaux se retrouve dans les outils de classement statistiques de ceux-ci, comme l'illustre la nomenclature française des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) qui est couramment utilisée par les sociologues pour rendre compte de l'influence de la catégorie sociale sur diverses pratiques et représentations dans le cadre d'enquêtes quantitatives. La deuxième partie du chapitre présente cette nomenclature, et expose à partir de celle-ci les grandes évolutions de la structure sociale en France.

En utilisant l'activité professionnelle comme principal critère de distinction entre groupes sociaux, de nombreuses théories de la stratification sociale, de même que les outils statistiques permettant une approche quantitative de cette dernière, rendent insuffisamment compte de la pluralité des logiques de différenciation et de hiérarchisation traversant les sociétés. En effet, il existe bien d'autres distinctions sociales au fondement de hiérarchies et de rapports de pouvoir entre groupes sociaux : genre, origine ethnique (discriminations raciales), handicap, orientation sexuelle, lieu d'habitat, religion, forme familiale... Parmi ces distinctions, nous développerons l'exemple des inégalités hommes/femmes. Si la ventilation

par sexe des données concernant les PCS permet de rendre compte d'une partie des inégalités professionnelles entre hommes et femmes (concentration des femmes dans un petit nombre de PCS peu prestigieuses et dont la qualification est peu reconnue), elle échoue à restituer l'omniprésence de ces inégalités liées au genre dans les différentes sphères de la vie sociale ; pour illustrer ce phénomène, nous développerons l'exemple des inégalités hommes/femmes dans la sphère politique.

XIV. LES NOTIONS CLÉS

Stratification sociale : « La stratification sociale est une modalité de représentation de la société sous la forme d'une hiérarchie entre groupes sociaux qu'on nomme strates, classes ou catégories⁴⁵ ».

Mobilité sociale : « La mobilité sociale désigne les changements de position sociale pour un individu par rapport à ses parents (mobilité intergénérationnelle) ou durant sa vie (mobilité intragénérationnelle). La mobilité est le plus souvent mesurée en fonction de la situation socioprofessionnelle (au moyen des PCS)⁴⁶ ».

Reproduction sociale : « La reproduction sociale caractérise le fait que la hiérarchie sociale se perpétue dans le temps et que les enfants occupent les mêmes positions sociales que leurs parents. Plus cette reproduction est forte dans une société, moins l'égalité des chances y est réelle⁴⁷ ».

PCS : Définie par l'INSEE, « la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS [...] classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés : les groupes socioprofessionnels (8 postes), les catégories socioprofessionnelles (24 et 42 postes), les professions (486 postes)⁴⁸ ». L'objectif de l'INSEE, avec cette nomenclature, n'est pas seulement de rendre compte de la répartition de la population selon les différentes professions, mais aussi de faire apparaître des catégories présentant une certaine homogénéité sociale. Dès lors, bien que la profession occupe un rôle décisif dans cette classification, « la nomenclature de l'INSEE est multidimensionnelle en ce sens qu'elle est le résultat de la combinaison de plusieurs critères discriminants : profession individuelle (métier), statut (position juridique de l'actif), qualification, place dans la hiérarchie, importance de l'entreprise, éventuellement secteur d'activité⁴⁹ ».

Classe sociale : « Une classe sociale est un groupe de grande dimension homogène dans ses conditions de vie matérielles, et donc dans son style de vie. Certains auteurs y ajoutent le partage d'opinions et de croyances, comme par exemple Marx qui insiste sur la « conscience de classe »⁵⁰ ».

⁴⁵ BARBUSSE, B. et GLAYMANN, D. (2004). *Introduction à la sociologie*, Vanves: Foucher, p.129.

⁴⁶ Ibid. p.128.

⁴⁷ Ibid. p.128.

⁴⁸ Source : INSEE, « Nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles », <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/nomencl-prof-cat-socio-profes.htm>

⁴⁹ BOSCH, S. (2004). *Stratification et classes sociales: la société française en mutation*, Paris: A. Colin, p.50.

⁵⁰ BARBUSSE, B. et GLAYMANN, D. (2004). *Introduction à la sociologie*, Vanves: Foucher, p.127.

XV. ANNEXES

Annexe 1 : Les classes sociales à Yankee City (1930-1935) selon Lloyd Warner

Classe et pourcentage de la population concerné	Identification	Caractéristiques sociales
Upper-upper class (1,44%)	« Aristocratie sociale » : riches familles ayant une position importante depuis plusieurs générations	High WASP (White anglo-saxon protestants), milieu fermé, tendance à l'endogamie
Lower-upper class (1,56%)	Milieus supérieurs fortunés : richesse plus récente, « parvenus », « nouveaux riches »	Imitation de la Uper-upper class mais considérée comme moins distinguée
Upper-middle class (10,22%)	Classe moyenne aisée : hommes d'affaires, professions libérales	Actifs dans le fonctionnement de la cité, revendication et/ou exercice de responsabilités sociales ; entourés de respect.
Lower-middle class (23,12%)	Petite bourgeoisie : petits patrons, commerçants, cols blancs au statut confirmé.	Moralité affichée, souci de respectabilité, désir de réussite sociale
Upper-lower class (32,6%)	Classe inférieure « honnête » : boutiquiers, petits employés, ouvriers plutôt qualifiés.	Modeste aisance, considérés comme honnêtes et respectables.
Lower-lower class (25,2%)	Population à statut précaire : travailleurs saisonniers, chômage fréquent, forte représentation de minorités (Noirs, Italiens...)	Déclassés socialement : habitat dégradé, comportements « asociaux ».

Source : BOSCH, S. (2004). *Stratification et classes sociales: la société française en mutation*, Paris: A. Colin, p.25.

Annexe 2 : Répartition des actifs selon les professions et catégories professionnelles (PCS)

	En 2006, en %
Catégorie socioprofessionnelle	Ensemble
Agriculteurs exploitants	2,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	6,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	15,4

Professions intermédiaires :	23,5
<i>dont : Instituteurs et assimilés</i>	3,4
<i>Professions intermédiaires de la santé et du travail social</i>	4,6
<i>Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises</i>	1,8
<i>Techniciens</i>	4,3
Employés :	29,5
<i>dont : Employés civils et agents de service de la fonction publique</i>	8,6
<i>Policiers et militaires</i>	2,1
<i>Employés administratifs d'entreprises</i>	7,1
<i>Employés de commerce</i>	4,5
<i>Personnels des services directs aux particuliers</i>	7,2
Ouvriers :	22,8
<i>dont : Ouvriers qualifiés de type industriel</i>	5,3
<i>Ouvriers qualifiés de type artisanal</i>	5,7
<i>Chauffeurs</i>	2,5
<i>Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport</i>	1,7
<i>Ouvriers non qualifiés de type industriel</i>	4,3
<i>Ouvriers non qualifiés de type artisanal</i>	2,5
Catégorie socioprofessionnelle indéterminée	0,0
Ensemble	100,0

Source : D'après INSEE, « Actifs occupés selon l'âge et la catégorie socioprofessionnelle », http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATCCJ03121

Annexe 3 : Part des femmes dans les différentes professions et catégories professionnelles (en 2005)

	Part des femmes en %	% de la population féminine occupée
Agriculteurs	30,1	1,7
Artisans	23,4	1,5
Commerçants et assimilés	37,3	2,1
Chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus	16,6	0,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	36,0	11,5
<i>dont : Professions libérales</i>	38,1	1,2
<i>Cadres de la fonction publique</i>	37,5	1,2
<i>Professeurs, professions scientifiques</i>	52,3	3,3
<i>Professions de l'information, des arts et des spectacles</i>	45,7	0,9
<i>Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises</i>	39,5	3,5
<i>Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises</i>	16,5	1,4
Professions intermédiaires	48,4	24,3
<i>dont : Instituteurs et assimilés</i>	67,3	4,8
<i>Professions intermédiaires de la santé et du travail social</i>	78,0	7,6
<i>Clergé, religieux</i>	8,7	0,0
<i>Professions intermédiaires administratives de la fonction publique</i>	55,3	2,3

<i>Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises</i>	53,3	8,0
<i>Techniciens</i>	12,4	1,2
<i>Contremaîtres, agents de maîtrise</i>	10,5	0,5
Employés	76,6	48,5
<i>dont : Employés civils et agents de service de la fonction publique</i>	77,2	14,6
<i>Policiers et militaires</i>	10,9	0,5
<i>Employés administratifs d'entreprises</i>	82,8	12,6
<i>Employés de commerce</i>	77,7	7,3
<i>Personnels des services directs aux particuliers</i>	87,7	13,5
Ouvriers	18,1	9,5
<i>dont : Ouvriers qualifiés de type industriel</i>	15,1	1,8
<i>Ouvriers qualifiés de type artisanal</i>	7,9	1,0
<i>Chauffeurs</i>	7,1	0,4
<i>Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport</i>	11,6	0,5
<i>Ouvriers non qualifiés de type industriel</i>	35,1	3,5
<i>Ouvriers non qualifiés de type artisanal</i>	28,0	1,8
<i>Ouvriers agricoles</i>	27,7	0,6
Catégorie socioprofessionnelle indéterminée	48,2	0,7
Total	45,8	100,0

Note : résultats en moyenne annuelle.

Champ : France métropolitaine, actifs occupés de 15 ans et plus.

Source : Insee, *enquête emploi 2005*.

<http://www.insee.fr>

Annexe 4: Part des femmes à l'Assemblée nationale de 1958 à 2007

Années	En %	
	Part des femmes parmi les candidats	Part des femmes parmi les élus
1958	2,3	1,3
1962	2,4	1,7
1967	2,9	1,9
1968	3,3	1,7
1973	6,6	1,7
1978	16,3	4,0
1981	13,1	5,5
1986	25,1	5,8
1988	11,9	5,6
1993	19,5	5,9
1997	23,2	10,8
2002	39,3	12,1
2007	41,6	18,5

Champ : France métropolitaine.

Source : ministère de l'Intérieur, repris par INSEE, *Regards sur la parité*, 2008.

http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATSOS05506

Partie 3 : Deux exemples de thèmes sociologiques

Chapitre 7 : Sociologie de l'école

Chapitre 8 : Sociologie urbaine

CHAPITRE 7 : SOCIOLOGIE DE L'ÉCOLE

XVI. PLAN DU CHAPITRE 7

I. La démocratisation de l'accès à la formation initiale

- A. L'École de la Troisième République
- B. Une massification accélérée depuis les trente glorieuses
- C. Une démocratisation à deux vitesses : l'école des filles et des garçons

II. Une inégalité des chances persistante

- A. Quelques définitions
- B. Des catégories sociales inégales face à la réussite scolaire
- C. Les filles à l'école : une réussite en trompe-l'œil
- D. « École de la périphérie », « apartheid scolaire » : la ségrégation ethnique à l'école

III. L'école saisie par la sociologie : l'évolution des analyses théoriques sur l'école

- A. La théorie de la reproduction
- B. Inégalité des chances et stratégies des acteurs
- C. Ouvrir la « boîte noire » de l'école, comprendre les dynamiques locales

XVII. BIBLIOGRAPHIE

- ALPE, Y., LAMBERT, J.-R., BEITONE, A., DOLLO, C., et PARAYRE, S. (2007). *Lexique de sociologie*, Paris: Dalloz.
- BARBUSSE, B. et GLAYMANN, D. (2004). *Introduction à la sociologie*, Vanves: Foucher, Chapitre 12 « La démocratisation de l'école en question ».
- BAUDELLOT, C. et ESTABLET, R. (1992). *Allez, les filles!* Paris: Seuil.
- BEAUD, S. (2002). *80% au bac. Et après? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris: La Découverte.
- BOUDON, R. (1973). *L'inégalité des chances: la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris: A. Colin.
- BOUDON, R., BESNARD, P., CHERKAOUI, M., et LÉCUYER, B.-P.(dir.) (2005). *Dictionnaire de sociologie*, Paris: Larousse, articles « Education (Sociologie de l') » et « Ecole (Sociologie de l') ».
- BOURDIEU, P. et PASSERON, J.-C. (1964). *Les héritiers: les étudiants et la culture*, Paris: Éditions de Minuit.
- BOURDIEU, P. et PASSERON, J.-C. (1970). *La reproduction: éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris: Éditions de Minuit.
- CACOUAULT, M. et OEUVRARD, F. (1995). *Sociologie de l'éducation*, Paris: La Découverte-Repères.
- DURU-BELLAT, M. et VAN ZANTEN, A. (2002). *Sociologie de l'école*, Paris: U-Armand Colin.
- FELOUZIS, G., LIOT, F., et PERROTON, J. (2005). *L'apartheid scolaire: enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges*, Paris: Éditions du Seuil.
- FLEUTÔT, D., BARBUSSE, B., GLAYMANN, D., LETESSIER, J.-Y., et MADELAINE, P. (2006). *Sociologie: analyses contemporaines*, Vanves: Foucher, dossier 4 « L'école en question ».
- MARRY, C. (2001). "Filles et garçons à l'école: du discours muet aux controverses des années 1990." p. 24-41 in *Masculin-Féminin: questions pour les sciences de l'homme*, sd LAUFER, J., MARRY, C., et MARUANI, M. Paris: PUF.
- MERLE, P. (2002). *La démocratisation de l'enseignement*, Paris: La découverte - Repères.
- MESURE, S. et SAVIDAN, P. (2006). *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris: Presses universitaires de France, articles « Ecole et égalité des chances » et « Education (Sociologie de l') ».
- RENNES, J. (2007). *Le mérite et la vertu. Une controverse républicaine : l'accès des femmes aux professions de prestige 1880-1940*, Paris : Fayard.
- SCHWEITZER, S. (2002). *Les femmes ont toujours travaillé: une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècle*, Paris: O. Jacob.
- THÉLOT, C. (1982). *Tel père, tel fils? Position sociale et origine familiale*, Paris: Dunod.
- VAN ZANTEN, A. (2001). *L'école de la périphérie : scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris: PUF.

XVIII. RÉSUMÉ DU CHAPITRE 7

La sociologie de l'école est marquée par un questionnement dominant, qui guide la grande majorité des travaux : l'enjeu de la démocratisation scolaire. La notion de démocratisation correspond ici à deux processus distincts : d'une part la massification de l'accès à l'école et à des niveaux de plus en plus élevés de la formation initiale (démocratisation *quantitative*), d'autre part l'enjeu de l'égalité des chances scolaires, qui renvoie à la question de savoir dans quelle mesure la réussite scolaire est dépendante ou indépendante des caractéristiques sociales des élèves (démocratisation *qualitative*). Ces deux aspects sont successivement étudiés dans ce chapitre, à partir de l'analyse du cas français.

En ce qui concerne la généralisation de l'accès à la formation initiale (partie I), plusieurs étapes importantes peuvent être distinguées : alors que les politiques scolaires de la III^{ème} République ont permis la généralisation de l'accès à l'école primaire (lois Ferry, 1881-1886), les réformes adoptées à partir des trente glorieuses ont permis une massification de l'accès au secondaire (1959 : scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans ; 1975 : mise en place du collège unique) puis, plus récemment, à l'enseignement supérieur (loi Jospin en 1989 : « 80% au bac »). Les effectifs du second degré ont ainsi été multipliés par 5 entre 1950 et 2002, et ceux du supérieur par 11.

Cette massification de l'accès à l'école n'est toutefois pas synonyme de démocratisation « qualitative ». En effet, la réussite scolaire reste variable selon l'origine sociale. La deuxième partie de ce chapitre aborde les effets de trois mécanismes de différenciation sociale sur la réussite scolaire : les inégalités liées à la PCS d'origine et au sexe, et les effets de la ségrégation ethnique. Au-delà de la seule réussite scolaire, la prise en considération des déterminants sociaux de l'accès aux différentes filières (au niveau du bac et de l'enseignement supérieur notamment) renforce le constat, dressé par Pierre Merle, d'une démocratisation « ségrégative », la généralisation de l'accès à un niveau d'études donné s'accompagnant d'une différenciation sociale selon les filières. La répartition inégale des hommes et des femmes dans les différentes filières est particulièrement illustrative de ce phénomène.

Comment expliquer cette inégalité des chances ? La troisième partie du chapitre offre un aperçu des théories sociologiques sur l'inégalité des chances scolaires : après l'opposition classique entre des explications holistes (P.Bourdieu, J-C.Passeron) et individualistes (R.Boudon), sont présentées les analyses plus récentes marquées par une attention nouvelle portée aux dynamiques locales productrices d'inégalités : dynamiques de socialisation au sein de la classe, « effet enseignant », « effet établissement », prise en considération des politiques locales. Ces nouvelles approches ont conduit à un recours accru à des méthodes qualitatives (entretiens, observation) dans une discipline sociologique longtemps dominée par une démarche quantitative.

XIX. LES NOTIONS CLÉS

Méritocratie : La méritocratie « désigne un système fondé sur la recherche de l'excellence, dans lequel les plus méritants obtiennent le plus d'avantages (titres, fonctions, honneurs, etc.). Un système méritocratique se réclame donc d'une « inégalité juste » (François Dubet) : les différences de réussite ne sont dues qu'aux différences de performances, et chaque individu est personnellement responsable du résultat qu'il a obtenu. De ce fait, le système repose aussi sur la croyance en une évaluation juste et neutre : en théorie, chaque performance est évaluée selon des critères objectifs, indiscutables, et indépendants à la fois de la personne évaluée et de celui qui évalue [...]. Ce principe est au fondement de presque tous les systèmes éducatifs qui se veulent démocratiques : la réussite doit être fondée sur le mérite personnel de l'élève et non sur des caractéristiques sociales⁵¹ ».

Taux de scolarisation : « rapport du nombre d'individus scolarisés sur le total des individus formant la tranche d'âge étudiée (donc susceptibles d'être scolarisés)⁵² »

Inégalité des chances sociales et inégalité des chances scolaires : L'inégalité des chances sociales renvoie aux probabilités inégales d'accès aux positions les plus valorisées dans la société, en fonction de la catégorie sociale d'origine. L'inégalité des chances scolaires renvoie aux probabilités inégales de réussite scolaire et d'accès aux niveaux scolaires les plus élevés, en fonction de l'origine sociale et culturelle des élèves : « l'inégalité des positions sociales de départ influe sur la probabilité de réussir tel ou tel parcours scolaire. Le phénomène ne se réduit pas à celui de l'échec scolaire, mais inclut aussi des différences dans les choix de filières ou de cursus⁵³ ». L'inégalité des chances sociales renvoie donc à la relation entre origine sociale et catégorie sociale d'appartenance, alors que l'inégalité des chances scolaires renvoie à la relation entre origine sociale et réussite scolaire.

Paradoxe d'Anderson : paradoxe selon lequel « les enfants qui ont des diplômes plus élevés que leurs parents n'ont pas nécessairement une position sociale plus favorable, du fait précisément de l'accroissement du nombre de diplômés par rapport au nombre de postes disponibles⁵⁴ ».

Démocratisation quantitative/qualitative/ségrégative : La démocratisation **quantitative** correspond au phénomène de massification de l'accès à l'école et à des niveaux de plus en plus élevés de la formation initiale (généralisation de l'accès à l'école, au collège, au lycée, puis à l'enseignement supérieur). La démocratisation quantitative se mesure donc à l'aide du taux de scolarisation. La démocratisation **qualitative**, quant à elle, renvoie à l'enjeu de l'égalité des chances scolaires : dans quelle mesure est-on dans une situation d'égalité des chances scolaires, c'est-à-dire d'indépendance statistique entre l'origine sociale et le plus haut diplôme obtenu? La démocratisation qualitative se mesure donc à partir de la relation entre d'une part l'origine sociale des élèves et d'autre part leur réussite scolaire et le plus haut diplôme obtenu : moins la réussite scolaire est liée à l'origine sociale (les deux variables sont indépendantes, ne sont pas corrélées), plus la démocratisation qualitative pourra être

⁵¹ ALPE, Y., LAMBERT, J.-R., BEITONE, A., DOLLO, C., et PARAYRE, S. (2007). *Lexique de sociologie*, Paris: Dalloz, p.186.

⁵² BARBUSSE, B. et GLAYMANN, D. (2004). *Introduction à la sociologie*, Vanves: Foucher, p.195.

⁵³ ALPE, Y., LAMBERT, J.-R., BEITONE, A., DOLLO, C., et PARAYRE, S. (2007). *Lexique de sociologie*, Paris: Dalloz, p.157.

⁵⁴ *Ibid.*, p.216.

considérée comme aboutie. Pour préciser cette dimension plus « qualitative » de la démocratisation, Pierre Merle⁵⁵ introduit le concept de « démocratisation **ségrégative** » : il s'agit alors de raisonner non plus seulement en termes de niveau d'études atteint, mais en termes de *filières*. La notion de démocratisation ségrégative renvoie au fait qu'en dépit de la généralisation de l'accès à un niveau d'études donné, il existe une différenciation sociale dans l'accès aux différentes filières de ce niveau d'études : certaines sont privilégiées par les catégories les plus favorisées, d'autres regroupent plus fréquemment des catégories populaires. Par exemple, Pierre Merle montre que s'il y a bien élargissement social de l'accès au bac toutes séries confondues (en ce sens on peut parler de "démocratisation"), on constate une divergence croissante du recrutement social entre les différentes séries du bac (d'où "ségréative").

Théorie de la reproduction : « Théorie (développée initialement par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron) qui explique les inégalités scolaires par la fonction de reproduction sociale que possède le système éducatif dans les sociétés contemporaines. Les milieux les plus favorisés se servent de leur maîtrise du champ culturel et de la violence symbolique pour imposer leurs choix idéologiques et pour dissimuler ce que le système a d'inéquitable. Le système scolaire valorise le modèle culturel de la bourgeoisie, qui est par définition inaccessible aux milieux populaires, et les différences culturelles se transforment en une inégalité des chances scolaires [...]. Dès lors, la réussite scolaire dépend fortement de l'origine sociale, et les succès scolaires confortent la réussite sociale des enfants issus des milieux favorisés (les « héritiers ») par la transmission du capital culturel⁵⁶ ».

Effet classe : « Différences dans les acquisitions et les parcours des élèves qui sont liées aux caractéristiques de la classe qu'ils fréquentent pendant une période donnée : taille, composition sociale, niveau initial moyen, hétérogénéité du niveau initial, etc. Les recherches récentes en la matière [...] tendent à minimiser l'effet classe : à l'école primaire, son rôle apparaît bien moins important que celui de l'origine sociale ou que celui de l'effet maître⁵⁷ ».

Effet enseignant (ou effet maître) : L'effet enseignant « mesure, à la fin d'une année scolaire, la part du niveau de compétence d'un élève qui s'explique par l'action de l'enseignant qu'il a eu cette année-là. [...] D'après Georges Felouzis, c'est le résidu de l'effet classe, qui s'explique essentiellement par le comportement de l'enseignant dans l'interaction pédagogique : les enseignants efficaces sont ceux qui ont des attentes positives par rapport à leurs élèves, qui se servent de l'évaluation comme un moyen de motivation, et qui font preuve de « pragmatisme pédagogique », c'est-à-dire qui adaptent leurs stratégies pédagogiques en fonction du contexte et de la façon dont les élèves interprètent les situations d'enseignement et d'apprentissage⁵⁸ ».

Effet établissement : « Influence des caractéristiques de l'établissement dans lequel ils sont scolarisés sur les performances des élèves⁵⁹ ».

⁵⁵ MERLE, P. (2002). *La démocratisation de l'enseignement*, Paris: La découverte – Repères.

⁵⁶ ALPE, Y., LAMBERT, J.-R., BEITONE, A., DOLLO, C., et PARAYRE, S. (2007). *Lexique de sociologie*, Paris: Dalloz, p.251.

⁵⁷ Ibid., p.97.

⁵⁸ Ibid., p.99.

⁵⁹ Ibid., p.98.

XX. ANNEXES

Annexe 1 : La massification de l'enseignement depuis les années 1950**1.1. Evolution des effectifs à chaque niveau d'enseignement depuis 1950**

	Effectifs			Evolution		
	1950-1951	1960-1961	2002-2003	1950-1960	1960-1980	1950-2002
Premier degré	5 200 000	6 370 700	6 529 200	+22.5%	+11.8%	×1.26
Second degré	1 100 000	3 158 100	5 596 100	+187.1%	+62.7%	× 5.1
Enseignement supérieur	200 000	309 700	2 209 200	+54.9%	+279.4%	× 11

Guide de lecture : durant l'année 1950-1951, il y avait en France 5 200 000 élèves en maternelle et primaire. Entre 1950 et 1960, cette population a augmenté de 22.5%.

1.2. Evolution des taux de scolarisation par âge depuis les années 1960

%	1959-1960	1996-1997	Evolution
4-13 ans	96.4	100	Faible croissance : la scolarisation des moins de 13 ans est presque générale dès les années 1950.
16 ans	45.2	97.7	Augmentation très nette : l'obligation scolaire passe de 14 à 16 ans en 1959.
18 ans	18.2	80.2	Augmentation exponentielle : l'allongement de la scolarité va au-delà des 16 ans correspondant à l'obligation légale.
20 ans	7.2	51.5	La massification des études supérieures explique l'écart entre les deux dates et le niveau élevé de l'actuel taux de scolarisation.
22 ans	3.6	32.5	Près du tiers de la tranche des 22 ans est encore scolarisée

Guide de lecture : 96.4% des enfants âgés de 4 à 13 ans étaient scolarisés en 1959-1960.

Source : BARBUSSE, B. et GLAYMANN, D. (2004). *Introduction à la sociologie*, Vanves: Foucher, p.193 et 195-196

Annexe 2 : Proportion de bacheliers (1905-1926)

Année	Série philosophie	Série mathématiques
1905	0,5%	0,3%
1914	9,1%	2,4%
1920	16,7%	5,9%
1926	25%	9,1%

Source : RENNES, J. (2007). *Le mérite et la vertu. Une controverse républicaine : l'accès des femmes aux professions de prestige 1880-1940*, Paris : Fayard, p.56.

**Annexe 3 : Proportion de bacheliers chez les 25-39 ans en 1993
selon la catégorie socioprofessionnelle du père**

Catégorie socioprofessionnelle du père	Proportion de bacheliers chez les 25-39 ans (en % , en 1993)
Cadre	72
Profession intermédiaire	53
Artisans et commerçants	39
Employés	35
Agriculteurs	28
Ouvriers	19

(Source INSEE citée par BARBUSSE, B. et GLAYMANN, D. (2004). *Introduction à la sociologie*, Vanves: Foucher, p.255)

**Annexe 4 : Part des femmes dans les différents types d'établissements
et filières de l'enseignement supérieur**

Type d'établissement/filière	Part des femmes (en %)	
IUFM	69	
IUT	38,8	
Formations d'ingénieurs	24,6	
Classes préparatoires aux Grandes écoles	41,2	
Ecoles Normales Supérieures	38,6	
Universités :	1 ^{er} cycle	3 ^{ème} cycle
	57,2	51
<i>Dont : Filières universitaires :</i>		
- Lettres, sciences du langage, arts	72,8	67,1
- Sciences humaines et sociales	69	58,8
- Médecine-odontologie	68,2	49,9
- Droit, science politique	66,7	58,5
- Sciences de la nature et de la vie	60,2	50,2
- Sciences fondamentales et applications	30	26,5
- Sciences économiques et de gestion	47,3	47,2

Source : d'après Ministère de l'Education nationale, DEP, *Repères et références statistiques 2004*, cité par Le Pors A. et Milewski F. (dir.), *Vouloir l'égalité. Troisième rapport du Comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des fonctions publiques*, Paris, La documentation française, 2005, p. 61 (pour les filières universitaires), et Ministère de l'Education nationale, *Note d'information*, janvier 2007 (pour les autres filières, chiffres 2005-2006).

CHAPITRE 8 : SOCIOLOGIE URBAINE

XXI. PLAN DU CHAPITRE 8

I. La différenciation sociale de l'espace urbain

- A. « L'écologie urbaine » de l'Ecole de Chicago
- B. La ségrégation : définition et mécanismes
- C. Proximité spatiale et distance sociale

II. Les politiques urbaines et leurs effets

- A. La rénovation urbaine
- B. La réhabilitation de l'ancien
- C. Développement social urbain et politiques de la ville

XXII. BIBLIOGRAPHIE

ALPE, Y., LAMBERT, J.-R., BEITONE, A., DOLLO, C., et PARAYRE, S. (2007). *Lexique de sociologie*, Paris: Dalloz.

AUTHIER, J.-Y. (1995). "Formes et processus de ségrégation dans les quartiers anciens centraux réhabilités. L'exemple du quartier Saint-Georges à Lyon." *Sociétés contemporaines*, n.22/23, p. 107-126.

BOUDON, R., BESNARD, P., CHERKAOUI, M., et LÉCUYER, B.-P.(dir.) (2005). *Dictionnaire de sociologie*, Paris: Larousse.

BOURGOIS, P. (2001). *En quête de respect. Le crack à New York*, Paris: Seuil - Liber.

BURGESS, E.W. (1984 [1925]). "La croissance de la ville. Introduction à un projet de recherche." p. 131-147 in *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, sd GRAFMEYER, Y. et JOSEPH, I. Paris: Aubier

CHALINE, C. (2006). *Les politiques de la ville*, Paris: Presses universitaires de France.

CHAMBOREDON, J.C. et LEMAIRE, M. (1970). "Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement." *Revue française de sociologie*, vol.11, n.1, p. 3-33.

COING, H. (1966). *Rénovation urbaine et changement social, l'îlot no.4 (Paris, 13e)*, Paris: Editions ouvrières.

DAVIS, M. (2000). *City of quartz: Los Angeles, capitale du futur*, Paris: La Découverte/Poche.

DONZELOT, J. (1994). *L'État animateur: essai sur la politique de la ville*, Paris: Seuil.

DUBET, F. et LAPEYRONNIE, D. (1992). *Les quartiers d'exil*, Paris: Editions du Seuil.

FOOTE WHYTE, W. (1996). *Street corner society*, Paris: La Découverte.

GRAFMEYER, Y. (1991). *Habiter Lyon: milieux et quartiers du centre-ville*, Villeurbanne: CRPL: Presses universitaires de Lyon.

GRAFMEYER, Y. (1994). *Sociologie urbaine*, Paris: Nathan.

GRAFMEYER, Y. et JOSEPH, I. (1984). *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris: Aubier.

HANNERZ, U. (1983). *Explorer la ville: éléments d'anthropologie urbaine*, Paris: Éditions de Minuit.

LALLEMENT, M. (2006). *Histoire des idées sociologiques. Tome 2: De Parsons aux contemporains*, Paris: Nathan.

PARK, R. (1984 [1925]). "La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain." p. 83-130 in *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, sd GRAFMEYER, Y. et JOSEPH, I. Paris: Aubier.

PARK, R. (1984 [1929]). "La ville comme laboratoire social." p. 167-183 in *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, sd GRAFMEYER, Y. et JOSEPH, I. Paris: Aubier.

PARK, R.E., BURGESS, E.W., et MCKENZIE, R.D. (1925). *The city*, Chicago: University of Chicago Press.

SCHELLING, T.C. (1980). *La tyrannie des petites décisions*, Paris: Presses universitaires de France.

STÉBÉ, J.-M. et MARCHAL, H. (2007). *La sociologie urbaine*, Paris: Presses universitaires de France.

TOURETTE, F. (2005). *Développement social urbain et politique de la ville*, Paris: Gualino.

VILLECHAISE, A. (1996). "La banlieue sans qualités. Absence d'identité collective dans les grands ensembles." *Revue française de sociologie*, vol.38, n.2, p. 351-374.

WIRTH, L. (1980 [1928]). *Le ghetto*, Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.

XXIII. RÉSUMÉ DU CHAPITRE 8

La rapidité des processus d'urbanisation et l'ampleur du « fait urbain » suffisent à justifier l'intérêt porté par les sociologues à la ville : depuis 2008, 50% de la population mondiale vit en ville, et en France, les $\frac{3}{4}$ de la population vivent dans des « unités urbaines » au sens de l'INSEE. L'objet « ville » a toutefois été diversement construit selon les sociologues : point de départ d'une sociologie générale pour R.Park et la première génération de l'École de Chicago, la ville a ensuite été interrogée sous des angles variés par les sociologues qui s'y sont intéressés : répartition et mouvements de populations dans la ville, processus de ségrégation, organisation économique, habitat, transport et mobilité, pouvoir local, politiques urbaines... Parmi cette diversité de questionnements, ce chapitre se concentre sur deux thématiques : d'une part la différenciation sociale de l'espace urbain, d'autre part les politiques urbaines et leurs effets.

L'enjeu de la différenciation sociale de l'espace urbain est au cœur de la démarche d'« écologie urbaine » développée par la première École de Chicago, comme l'illustre bien le « schéma concentrique » d'E.Burgess. Cette thématique soulève par ailleurs la question de la ségrégation urbaine, dont nous présenterons quelques définitions et quelques pistes d'analyse explicative. En effet, dans la mesure où ils ne se réduisent pas aux cas de ségrégation institutionnalisée et imposée par une autorité (ex. apartheid), les processus de ségrégation demandent à être analysés sociologiquement. Enfin, nous nous intéresserons à la situation inverse de mixité sociale (rapprochement spatial de populations socialement différentes), pour montrer que celle-ci n'est pas nécessairement synonyme d'échanges accrus et de bonne entente entre les populations concernées.

En ce qui concerne les politiques urbaines, ce chapitre, sans rentrer dans le détail des dispositifs institutionnels ni de l'historique des politiques, se concentre sur l'apport de la démarche sociologique à l'analyse des effets de ces dernières. Trois grands types de politiques sont abordés, en montrant dans chaque cas comment des travaux sociologiques ont mis en lumière les effets sociaux – anticipés ou non anticipés – des interventions des pouvoirs publics : la rénovation urbaine, la réhabilitation de l'ancien, et le développement social urbain et les politiques de la ville.

XXIV. LES NOTIONS CLÉS

Urbanisation : « Désigne à la fois l'accroissement du nombre et de la taille des villes et l'augmentation continue du pourcentage d'urbains dans la population totale⁶⁰ ».

Ségrégation : « L'inégale répartition des hommes dans l'espace urbain a conduit à élaborer le concept de ségrégation, qui évoque, sur le mode implicite de la dénonciation, à la fois la séparation physique et la mise à distance sociale [...]. La principale mesure en est l'indice de dissimilarité. L'équité est définie comme la répartition d'un groupe dans chaque quartier – ou tout autre unité spatiale – proportionnellement à sa représentation statistique globale [par exemple, s'il y a 20% d'ouvriers dans l'ensemble de la ville, dans une situation d'équité on aurait 20% d'ouvriers dans chaque quartier]. L'indice de dissimilarité indique le nombre de personnes qui devraient changer de résidence pour que l'équité soit respectée⁶¹ ».

Rénovation : « Au sens strict, il y a rénovation quand un nouveau bâti est édifié en lieu et place de celui qui lui préexistait. Elle peut porter ponctuellement sur un immeuble, ou toucher au contraire un large périmètre. Toute opération d'une certaine envergure implique l'intervention des pouvoirs publics, et notamment de la municipalité : définition des périmètres concernés et des principes directeurs de la rénovation, agrément des opérateurs privés, publics ou semi-publics qui la mettent en œuvre, aménagement des infrastructures, procédures d'expulsion et de relogement, etc.⁶² »

Réhabilitation : « Techniquement, la réhabilitation peut se définir comme une amélioration significative de l'état d'un logement ou d'un immeuble. L'intervention sur le cadre bâti est donc beaucoup moins radicale que dans le cas de la rénovation, puisqu'elle consiste à aménager l'existant, et non à le remplacer par de nouvelles constructions. Parfois, ces opérations de réhabilitation résultent de la seule initiative des propriétaires (occupants ou bailleurs). Toutefois, elles se sont souvent développées depuis la fin des années 70 dans le cadre de procédures publiques définissant un périmètre d'intervention et des moyens d'action spécifiques⁶³ ».

⁶⁰ ALPE, Y., LAMBERT, J.-R., BEITONE, A., DOLLO, C., et PARAYRE, S. (2007). *Lexique de sociologie*, Paris: Dalloz, p.318.

⁶¹ BOUDON, R., BESNARD, P., CHERKAOUI, M., et LÉCUYER, B.-P.(dir.) (2005). *Dictionnaire de sociologie*, Paris: Larousse, article « Ségrégation », p.213.

⁶² GRAFMEYER, Y. (1994). *Sociologie urbaine*, Paris: Nathan, p.111.

⁶³ Ibid., p.113-114.

XXV. ANNEXES

Annexe 1 : L'écologie urbaine

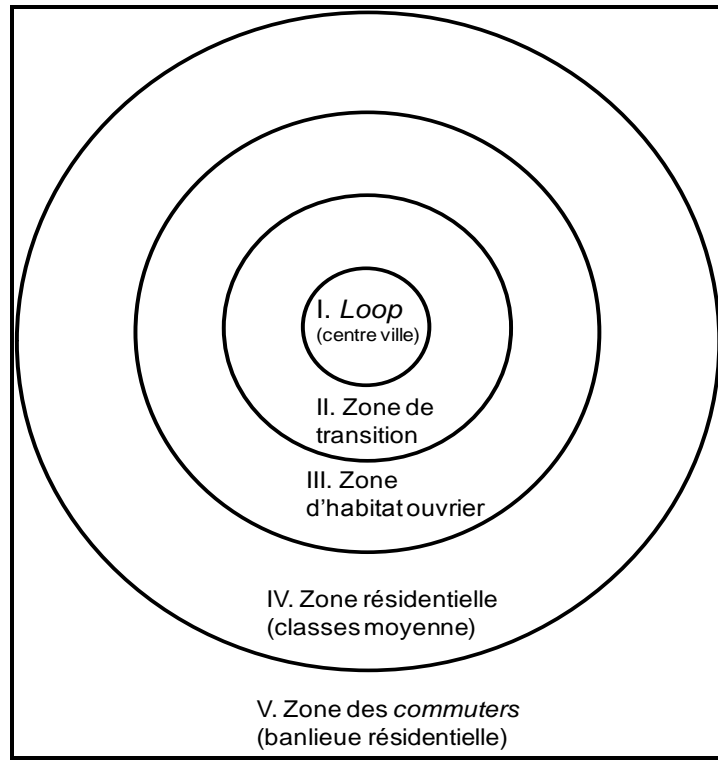
1.1. La démarche d'écologie urbaine selon Robert Park

« La ville, dans l'optique de cet article, est quelque chose de plus qu'une agglomération d'individus et d'équipements collectifs : rues, immeubles, éclairage électrique, tramways, téléphones, etc. ; c'est également quelque chose de plus qu'une simple constellation d'institutions et d'appareils administratifs : tribunaux, hôpitaux, écoles, postes de police et corps de fonctionnaires de toutes sortes. La ville est plutôt un état d'esprit, un ensemble de coutumes et de traditions, d'attitudes et de sentiments organisés, inhérents à ces coutumes et transmis avec ces traditions. Autrement dit, la ville n'est pas simplement un mécanisme matériel et une construction artificielle. Elle est impliquée dans les processus vitaux des gens qui la composent : c'est un produit de la nature et, particulièrement, de la nature humaine [...].

La ville a été étudiée récemment du point de vue de sa géographie et, plus récemment encore, du point de vue de son écologie. A l'intérieur des limites d'une communauté urbaine – et, en fait, de n'importe quelle aire naturelle d'habitat humain – des forces sont à l'œuvre qui tendent à produire un groupement ordonné et caractéristique de sa population et de ses institutions. La science qui cherche à isoler ces facteurs et à décrire les constellations typiques de personnes et d'institutions produites par leur convergence, nous l'appelons écologie urbaine, par opposition à l'écologie végétale ou animale ».

PARK, R. (1984 [1925]). "La ville. Propositions de recherche le comportement humain en milieu urbain." p. 83-130 in *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, sd GRAFMEYER, Y. et JOSEPH, I. Paris: Aubier, p.83-84.

1.2. La croissance de la ville : le modèle concentrique d'E.Burgess



BURGESS, E.W. (1984 [1925]). "La croissance de la ville. Introduction à un projet de recherche." p. 131-147 in *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, sd GRAFMEYER, Y. et JOSEPH, I. Paris: Aubier.

Annexe 2 : La ségrégation comme effet émergent : la « tyrannie des petites décisions » selon Th. Schelling

« Dans *La tyrannie des petites décisions*⁶⁴, Thomas Schelling propose de distinguer trois processus essentiels de ségrégation :

a) Un premier type de processus est celui qui « découle de l'action organisée, légale ou illégale, par la force ou simplement par l'exclusion, subtile ou criante, directe ou indirecte, aimable ou malveillante, moraliste ou pragmatique ». Dans tous les cas, l'intention ségrégative est alors explicitement présente dans les volontés collectives qui sont au principe des faits de séparation physique. [...]

b) Indépendamment de toute intentionnalité, la ségrégation peut être un simple effet des inégalités produites par la différenciation sociale. Ce processus, « qui est en grande partie économique, mais pas entièrement, est celui qui sépare les pauvres des riches, les moins instruits des plus instruits, les moins compétents des plus compétents, les mal habillés des bien habillés, dans leur lieu de travail, de résidence, de restauration et de loisirs, dans leurs relations amicales et scolaires ». L'auteur rappelle ainsi que la question de la ségrégation ne se limite pas à l'aspect résidentiel ni aux logiques de marché, mais doit envisager plus largement d'autres manifestations spatiales des écarts de ressources et de positions sociales.

c) La ségrégation peut aussi apparaître comme le résultat collectif émergent de la combinaison de comportements individuels discriminatoires. Par « discriminatoire », il faut entendre un comportement « qui dénote une perception, consciente ou inconsciente, du sexe, de l'âge, de la religion, de la couleur, ou de n'importe quel élément qui sert de base à la ségrégation, une perception qui influence les décisions concernant le choix du lieu de résidence, de l'endroit où s'asseoir, de la profession à adopter ou à éviter, des compagnons de jeu ou des interlocuteurs ». Ces perceptions discriminatoires n'alimentent pas forcément une volonté de ségrégation : elles définissent au minimum des priorités entre les voisinages souhaités et ceux qui sont seulement acceptés dans certaines limites. Mais le jeu combiné des choix individuels peut fort bien aboutir à des situations ségrégatives qui n'étaient pourtant recherchées par aucun des acteurs en présence. [...] [Schelling] montre ainsi que l'agrégation de choix résidentiels dictés par des exigences minimales en matière de voisinage peut engendrer des processus en chaîne allant au-delà de ce qui aurait suffi à satisfaire chaque individu pris en particulier ».

GRAFMEYER, Y. (1994). *Sociologie urbaine*, Paris: Nathan, p.38-39.

« [Schelling] démontre que même si les individus n'éprouvent aucun sentiment de malveillance les uns à l'égard des autres, il suffit de vouloir que la moitié de ses voisins soit du même groupe d'appartenance pour que tous les individus qui se ressemblent finissent par se regrouper et qui, finalement, se forment des ghettos ».

LALLEMENT, M. (2006). *Histoire des idées sociologiques. Tome 2: De Parsons aux contemporains*, Paris: Nathan, p.191.

⁶⁴ SCHELLING, T.C. (1980). *La tyrannie des petites décisions*, Paris: Presses universitaires de France.

Annexe 3 : Une ségrégation extrême : la « forteresse L.A » décrite par Mike Davis

« Sur les pelouses soigneusement entretenues du Westside, à Los Angeles, on voit chaque jour davantage de petites plaques menaçantes indiquer « *Armed Response!*⁶⁵ ». Même les quartiers plus riches, perdus dans les canyons ou accrochés aux collines, se retranchent derrière des murs gardés par des vigiles armés et par des systèmes de surveillance électronique ultrasophistiqués. Au centre, une « renaissance urbaine » financée sur fonds publics a produit le plus grand centre d'affaires du pays, véritable citadelle ségrégée des quartiers pauvres par un glacis architectural monumental. Dans le district de Westlake et dans la San Fernando Valley, la police barricade les rues et boucle les quartiers pauvres au nom de la « guerre contre la drogue ». Dans Watts, l'homme d'affaires Alexander Haagen nous présente en grandeur nature sa nouvelle stratégie de reconquête des consommateurs des quartiers sinistrés : un centre commercial panoptique entouré de barrières métalliques et équipé d'une tour centrale de surveillance occupée par le LAPD (*Los Angeles Police Department*). Et finalement, à l'aube de l'an 2000, un ancien chef de police part en croisade pour installer un « œil géant » anticriminalité via un satellite géostationnaire [...].

Bienvenue dans le Los Angeles postlibéral où la défense des classes somptuaires se traduit par l'ubiquité des plaques « *Armed Response!* » et par un nombre toujours plus grand de dispositifs de répression de la liberté de mouvement ! Cette obsession des systèmes de sécurité et d'une architecture policière axée sur la dissuasion et l'exclusion est devenue la marque de l'urbanisme des années 1990, le véritable esprit des temps nouveaux.

[...] nous vivons dans des « villes forteresses » polarisées à l'extrême, entre, d'un côté, les « cellules fortifiées » de la société d'abondance et, de l'autre, les « espaces de la terreur » où la police mène une guerre contre des pauvres criminalisés ».

DAVIS, M. (2000). *City of quartz: Los Angeles, capitale du futur*, Paris: La Découverte/Poche, p.203-204.

⁶⁵ « *Réponse armée !* »